

LA CONSOMMATION

Un déménagement de qualité

Résistez à la séduction des prix offerts par certains déménageurs. Vos meubles valent d'être bien protégés. Cherchez les firmes de déménageurs qui disposent d'un permis de la Commission des transports, recommande l'OPC. C-1



C.

LE QUÉBEC

La «taxe de mariage» est discriminatoire

Les dispositions de l'impôt qui pénalisent les couples mariés sont carrément discriminatoires, selon Michel Déglise de l'Alliance pour la justice fiscale. A-5

Les notaires doivent travailler «au noir»

Les notaires du Québec en sont «réduits» à rédiger des conventions de divorce en secret pour échapper aux poursuites des avocats. A-13

LA RÉGION

Fermeture de la piste principale de l'aéroport

La piste principale de l'aéroport de Québec sera fermée de la mi-mai à la mi-août 1992. Des travaux de 10 millions \$ permettront d'accueillir les 747. B-16

LE MONDE

Un rêve de James Baker

Le secrétaire d'État des États-Unis, M. James Baker aimerait voir une seule communauté euro-atlantique s'étendant de Vancouver à Vladivostok. A-15

Le torchon brûle entre Gorbatchev et Pavlov

Un conflit est né hier entre le président Gorbatchev et son premier ministre Pavlov. «Une tentative de la droite d'éloigner M. Gorbatchev des affaires» est en cours. A-15

L'ÉCONOMIE

Tous les utilisateurs de la forêt devraient payer

L'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec réclame que tous les utilisateurs paient leur part pour la protection de la forêt. B-1

L'INDEX

GÉNÉRAL	
Annonces classées	C-8 à C-14
Arts	C-5, C-6 et C-7
Consommation	C-1 à C-4
Décès	C-15
Économie	B-1 à B-6
Éditorial	A-14
Horoscope	C-13
Le Monde	A-15 et A-16
Louis-Guy Lemieux	B-15
Les idées du jour	A-14
Où aller à Québec	C-6
Québec et l'Est québécois	B-11, B-13, B-15 et B-16

TABLOÏD

Bandes dessinées	S-15
Bridge	S-14
Ce soir à la télé	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Une masse d'air chaud et humide du sud-ouest couvre le Québec. En Estrie et en Beauce, le temps sera ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 28 à 30. Min.: près de 15. Jeudi: nébulosité partielle avec averses dispersées. S-16

On veut museler les milieux nationalistes Le groupe Spicer déchiré

OTTAWA — Après avoir promis, en novembre dernier, «de créer un climat où les revendications du Québec seront écoutées», le groupe Spicer en a assez entendu. Et en remettant Robert Normand à sa place, certains de ses membres tentent de désamorcer les critiques des milieux nationalistes avant même qu'elles ne soient exprimées.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Le Forum des citoyens a péniblement préservé son unanimité sur un rapport qui reconnaît au moins que «la question du Québec est importante», mais ses 12 membres du Forum ont commencé à se déchirer sur la place publique, dix jours

avant la fin officielle de leurs travaux. «Robert Normand a constamment essayé de mettre la question du Québec au premier plan de nos discussions, s'est plaint le représentant de l'Alberta, Fil Fraser. Normand n'a cessé de semer la zizanie.»

C'est un «commentaire additionnel» de l'éditeur du SOLEIL qui a mis le feu aux pou-

dres. Tout en ayant lui aussi signé le rapport Spicer, Normand proteste contre l'effort délibéré des auteurs de «banaliser la question du Québec», contre les dépenses excessives qui se traduisent par un budget de 24 millions \$ pour huit mois, et surtout contre l'amateurisme des travaux des analystes du Forum.

M. Normand a refusé hier de répondre aux attaques de ses collègues mais on laisse entendre qu'il les interprète comme «une tentative de l'écarter du paysage» et le dissuade d'assister à la conférence de presse du 27 juin. Il est en effet curieux

que les membres du Forum n'attaquent que le représentant du Québec alors qu'au moins un autre membre, Richard Cashin de Terre-Neuve, a lui aussi exprimé sa dissidence et qu'il partage plusieurs des points de vue de Robert Normand.

«Les Canadiens ont soulevé toutes sortes de questions dont ils ne soupçonnent pas la complexité», a dit M. Cashin au cours d'un entretien téléphonique. Mais avant de s'y attaquer, la question centrale reste celle de l'unité nationale: le Canada anglais doit avant tout le reste de-

Suite A-2, Spicer...



Photo Marie-Chantal Audet

Les opérations forestières sont suspendues

Les hommes chassés par le feu

Quelque 2200 hectares de forêt dévastée derrière lui, après avoir tout à fait échappé aux efforts des sapeurs, le grand incendie de Betsiamites brûlera probablement encore des semaines, sinon des mois.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

«Ce feu peut durer un mois, deux mois, peut-être tout l'été. Nous le maîtriseront, certes, mais des fumées surgiront tout à coup», estime Michel Fortin, porte-parole de la Société de la Côte-Nord.

«... à moins qu'il y ait des pluies suffisantes», ajoute en croisant les doigts l'ingénieur forestier Louis Poliquin, responsable des opérations sur le front de cet incendie devenu dantesque.

Le feu commencé à midi jeudi à 40 kilomètres au nord de Betsiamites a déjà emporté dans ses fumées des millions de dollars. Il a foutu en l'air la planification de coupe de la Scierie des Outardes qui a d'ailleurs dû mettre un terme à toute exploitation forestière et renvoyer ses travailleurs forestiers hier midi. En frais d'extinction seulement, la Société de conservation de la Côte-Nord avançait dans le même temps le chiffre faramineux de 850 000\$, soit presque autant que les deux plus grands feux de l'an passé.

Et, ponctué des chandelles des grandes épinettes qui s'enflamment d'un seul coup et sans plus surveillance, le feu de Betsiamites brûle toujours allègrement, de la cime des arbres jusque dans l'humus du sol. Sur les cartes, il apparaît comme une énorme patte d'oiseau de proie qui étend ses serres vers le nord-est. Et ça va vite: il s'est étendu de 1400 hectares hier matin à 2200 en début de soirée; lundi, il en était à un périmètre de 800 hectares! Portée par les courants aériens de haute altitude, sa fumée atteint Rimouski. Sur le littoral nord-côtier, il commence à inquiéter les localités autochtones de Betsiamites et blanche de Colomby.

□ L'été 1991 pourrait connaître un désastreux record en nombre d'incendies de forêt.

Page A-3

Ce n'est pas parce que la Société nord-côtère de conservation n'a pas mis le paquet au début. À défaut de l'éteindre dans une situation de sécheresse extrême, au moins pour le contenir.

«Plus de quatre millions de litres d'eau ont été déversés sur le feu. Par les avions seuls. Quatre millions,

Suite A-2, Incendie...

Au primaire et au secondaire

30 % plus d'élèves en difficulté

Au cours des dernières années, le nombre d'élèves identifiés «en difficulté» a augmenté dans les écoles primaires et secondaires du Québec. L'augmentation y est particulièrement sensible dans la catégorie des élèves ayant des troubles de comportement. Aujourd'hui, on en compte 18 000 alors qu'en 1987-1988, ils étaient 13 860, une augmentation de 30 %.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Globalement, 150 000 élèves se retrouvent dans le secteur de l'adaptation scolaire (14 % des effectifs). Près de 90 % de ces élèves ont des difficultés légères ou graves d'apprentissage. Les autres ont une déficience physique, intellectuelle

ou des déficiences multiples. Le ministère de l'Éducation aura investi au cours de l'année scolaire qui se termine, un milliard \$ pour des services particuliers à ces élèves, soit 20 % du budget global en éducation.

Doit-on s'inquiéter de cette situation? Le directeur de la direction de l'adaptation scolaire au ministère de l'Éducation, M.

Jean-Yves Roberge, croit que non. Il note que le nombre d'élèves en difficulté n'est pas plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada. Une meilleure identification des problèmes des jeunes et une augmentation des exigences au secondaire seraient les deux principaux facteurs qui ont contribué à cette hausse.

M. Berthier Dolbec, de la Fédération des commissions scolaires du Québec, partage cette opinion. Il estime que c'est en identifiant mieux les élèves en difficulté que l'on va en arriver à diminuer le nombre d'abandons scolaires, à la condition que l'on donne à ces élèves le

support dont ils ont besoin. À son avis, si la chose n'est pas encore perceptible, c'est qu'il faut un certain temps avant qu'une stratégie d'intervention donne des résultats.

Troubles de comportement

Cependant, M. Roberge dit s'inquiéter de l'augmentation du nombre des élèves classés dans la catégorie des troubles d'apprentissage. Cette situation, dit-il, interpelle non seulement l'école mais aussi le milieu familial et la société. «De plus en plus de familles sont désunies et les jeunes laissés à

Suite A-2, Élèves...

L'heure de vérité pour Malenfant

Les prêteurs garantis liés au groupe Malenfant ont été convoqués aujourd'hui au Plaza Universel de Sainte-Foy par le syndicat de la firme Price Waterhouse ltée, M. Robert Brochu.

LE SOLEIL

Cette réunion a été fixée à 10 heures et le signataire de la convocation, M. Brochu, a demandé aux participants de «prévoir la journée complète comme disponibilité.»

Dans sa convocation aux prêteurs garantis et datée du 10 juin, M. Brochu précise encore que «cette rencontre fait suite au mandat d'analyse accordé par le groupe Malenfant à Price Waterhouse, lequel découla des pressions des prêteurs garantis dont les prêts étaient en retard le 25 avril 1991.»

Et il ajoute: «Les résultats de notre analyse et diverses recommandations de redressement seront alors présentés lors de cette rencontre.»

M. Brochu prend aussi la peine de dire: «Nous vous demandons de faire montre d'ici là de la plus grande discrétion, compte tenu de la publicité déjà trop importante autour de ce dossier.»

Des informations rendues publiques sur le dossier du groupe Malenfant, il appert que le célèbre hôtelier a besoin de 85 millions \$ pour renouveler

Suite A-2, Malenfant...

Suites de la première page

Malenfant...

ses prêts hypothécaires, acquitter ses taxes municipales et payer ses principaux créanciers.

Ces derniers jours plusieurs informations ont circulé à l'effet que le mouvement Desjardins aurait un nantissement sur le Manoir Richelieu et que Price Waterhouse proposerait au groupe Malenfant de se départir d'une partie de son actif pour renflouer son fonds de roulement et faire face à ses échéances.

Spicer...

cider s'il veut d'un pays avec ou sans le Québec». Plutôt étonné des attaques violentes de ses collègues comme Fraser et la mairesse de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, Elsie Wayne, Cashin a lancé : « A quoi s'attendaient-ils avec un gars comme Normand. Auraient-ils préféré qu'on nomme un Albanais à sa place ? » Il déplore qu'on en soit

encore à l'âge de l'individualisme et qu'on néglige les droits collectifs : « Si on ne peut pas reconnaître le droit du Québec à la différence, conclut-il, les autochtones ou les provinces pauvres qui dépendent des transferts fédéraux se font des illusions en pensant qu'on sera plus généreux à leur égard ».

Aucun des autres membres du Forum n'a voulu se plaindre ouvertement des critiques de Robert Normand. Jointe à sa résidence des îles Charlotte en Colombie-Britannique, Carole Corcoran déclare : « Qu'y a-t-il de mal à exprimer ses opinions ? » C'est Mme Corcoran que Robert Normand visitait lorsqu'il se plaignait, le 28 février dernier, qu'on tente de faire passer la question du Québec au second plan et que certains membres du Forum présentaient des comptes abusifs.

On a noté que les attaques des membres du Forum contre les revendications excessives de certains Québécois ont été publiées dans le *Citizen*, le journal que dirigeait Keith Spicer lui-même. On connaît aussi les liens de Fil Fraser avec le Parti conservateur, en particulier le ministre Joe Clark. Malgré plusieurs requêtes officielles, M. Spicer a refusé de se dissocier des propos de son collègue qui compare Robert Normand à une sorte de « ver dans le fruit » dont l'objectif serait de « torpiller le Forum au Québec ».

Incendie...

ça fait de l'eau », note Michel Fortin.

Mais hier après-midi, ces fameux bombardiers à eau CL-215 ont dû combattre une douzaine de feux de foudre surgis au nord des Escoumins. La société de conservation a maintenant retiré l'essentiel de la centaine de combattants au sol qu'elle avait engagés initialement.

Dans les premiers jours, fort de l'appui des CL-215, Louis Poliquin avait établi un camp de base, construit plusieurs hélicoptères, fait effectuer beaucoup de travail à des béliers mécaniques et soigneusement disposé ses équipes de pompiers pour barrer la route à l'incendie. Au jour 4 du sinistre, dimanche, il a dû sonner la retraite.

« Il y a eu des flambées importantes. Certaines équipes ne pouvaient plus contrôler leur ligne d'arrêt. Nous avons dû évacuer tout le monde. Le feu était dangereux », résume-t-il.

« Au début, il (le feu) était travaillable. Mais ça devenait de plus en plus difficile », ajoute l'ingénieur forestier qui à 27 ans s'est fait une vocation de combattre les incendies forestiers.

Cette vocation, elle se manifeste ces jours-ci par des journées qui commencent à 3 h 30 du matin et finissent à 23 h. Son équipe partage cet engagement. Notamment Sylvain Forest, de Forestville, qui veille à la logistique ; Jean-Paul Simard, de Sept-Îles, un spécialiste de la stratégie du combat des feux ; Allain Henry, un technicien météo du Centre de transfert technologique de Maniwaki que les sociétés de conservation utilisent sur les coups durs et une poignée de durs à cuire.

Forest s'occupe des équipements de lutte à l'incendie. Même des chaussettes des hommes ; tandem studieux, ordinateur à l'appui, Simard et Henry prévoient littéralement le comportement du feu. Les durs à cuire circonscrivent éventuellement les petits incendies qui sautent à l'occasion en avant des foyers principaux.

Dans l'esprit de Louis Poliquin, il est clair que la société lui a envoyé ses meilleurs éléments. Mais il est très clair également qu'il faudrait des pluies abondantes pour stopper le feu.

« Le problème, dit-il, c'est qu'il n'y a pas de pluie prévue pour bientôt. » Un bel orage s'est toutefois abattu sur la région de Baie-Comeau sur le coup de 22 h hier.

Michel Fortin, engagé depuis 32 ans dans la lutte contre les incendies forestiers, observe : « C'est un des gros. Pas nécessairement en superficie. Mais il a beaucoup de potentiel : il brûle dans des peuplements mûrs, la topographie est escarpée, il y a du bois coupé. La sécheresse est extrême. Toutes les conditions sont réunies pour en faire un feu très intense. »

« En frais d'extinction, il va atteindre le million de dollars. C'est inévitable. Tant qu'il ne sera pas éteint, on en connaîtra pas les coûts », ajoute-t-il.

Et ce n'est pas demain la veille que ce feu sera maté. Dès le départ, on ne se faisait pas d'illusion. « Depuis le début, il n'y avait pas d'indication que nous pourrions le garder dans son périmètre », dira Jean-Paul Simard.

« Par son importance, par la chaleur qu'il dégage, le feu continue de progresser la nuit. Il crée maintenant son propre environnement », soulignera de son côté Allain Henry.

« La forêt se dessèche chaque jour », constatera enfin Sylvain Forest. En soirée, quatre ou cinq nouveaux feux de foudre ont été localisés au nord de la région.

Élèves...

eux-mêmes supportent difficilement la discipline de l'école. »

Mais, un classement dans la catégorie des troubles de comportement, qui vont de la turbulence à la délinquance, c'est très relatif, affirme M. Roberge. L'enfant est évalué à partir du comportement des autres élèves en classe. « Ainsi, un élève classé dans cette catégorie dans une école de Sainte-Foy, ne le serait probablement pas dans une école de la basse-ville de Québec. »

Dans la foulée de la nouvelle Loi sur l'instruction publique, le ministère de l'Éducation consulte présentement les commissions scolaires sur les services à offrir aux élèves en difficulté. La nouvelle loi confirme le droit de tous les élèves à des services éducatifs adaptés, quelle que soit la gravité de leurs difficultés ou de leurs déficiences. Elle appelle à un nouveau partage des pouvoirs entre les parents, les écoles, les commissions scolaires et le ministère de l'Éducation. C'est à l'automne que le ministère devrait faire connaître son plan d'action.

L'intégration

Si la hausse du nombre d'élèves en difficulté soulève plusieurs questions, c'est l'intégration de ces élèves en classe régulière, particulièrement ceux ayant une déficience intellectuelle légère ou grave qui retient l'attention. À ce sujet, les commissions scolaires ont adopté des politiques différentes. Les unes font de l'intégration au compte-gouttes alors que d'autres ont ouvert toutes grandes les portes.

De l'avis de M. Roberge, il est important que les commissions scolaires adoptent une attitude commune face à ce dossier. Au cours des dernières années, des familles sont démenagées sur le territoire de la Jeune-Lorette (Loretteville) parce que cette commission scolaire a décidé, il y a quelques années, de faire de l'intégration scolaire une priorité.

Un bon bout de chemin a été fait dans ce dossier, signale M. Roberge. Particulièrement au niveau primaire. Les élèves qui ont des difficultés légères d'apprentissage sont intégrés à plus de 90 %. Par contre, c'est encore une minorité d'élèves qui ont une déficience intellectuelle qui sont dans une classe régulière. Un peu plus de 20 % dans le cas des déficiences légères.

Il est certain que l'on peut encore aller plus loin, affirme M. Roberge. Mais, dit-il, il faut se demander si tous les enfants sont intégrables et si on a les moyens de le faire.

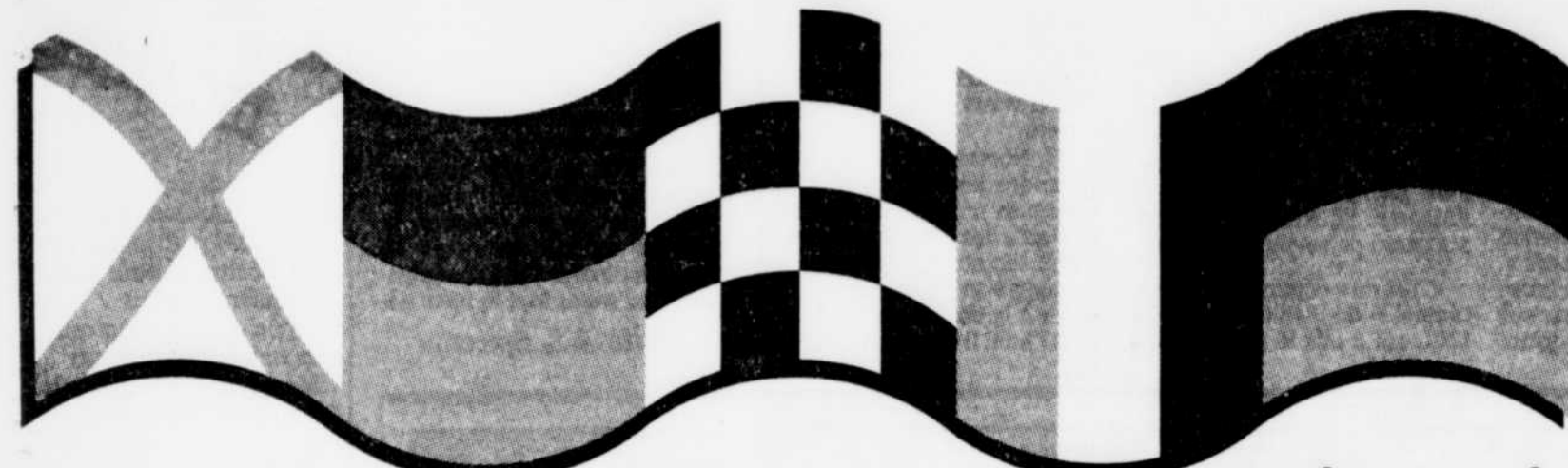
Plus de sidéens optent pour l'euthanasie

FLORENCE, Italie (d'après AP, AFP et reuter) — Un quart des sidéens choisissent de mourir par euthanasie plutôt que de se rendre au terme de leur maladie.

C'est ce qui se passe en Hollande, si l'on en croit M. Frans Van Den Boom, coordonnateur des programmes de recherches sur le SIDA à l'Institut de santé mentale des Pays-Bas.

Il a raconté devant les participants à la conférence internationale sur le SIDA, à Florence, le cas de 52 patients néerlandais morts du SIDA. Il affirme que 12 d'entre eux ont préféré mourir d'euthanasie alors qu'un autre tiers ont refusé tout traitement médicamenteux sauf pour soulager leur douleur. M. Van den Boom estime que ces chiffres sont valables pour les sidéens qui vivent encore en Hollande, dit-il, et peut-être même pour le reste du monde.

En Hollande, c'est un crime que d'aider quelqu'un à commettre un suicide. Cependant, depuis 1987, quand l'Académie royale hollandaise a publié sa conception de l'euthanasie dans le Journal de médecine, les procureurs publics ont refusé de porter des accusations contre les médecins qui ont respecté cette conception en pratiquant l'euthanasie.



VENTE JOURS D'ÉTÉ



PULLS

29.95

régl. jusqu'à 75.00

toutes sortes de pulls en tricot uni, texture, jacquard ton sur ton, dans un choix de coloris vifs et pastel, grandeurs assorties.



COMPLETS CROISÉS

259.95

régl. jusqu'à 495.00

des complets de construction plus souple, décintres, avec pantalons à plis, pure laine d'été, coton, lin et coton, couleurs et grandeurs 38 à 44 désassorties.

CHEMISES HUGO BOSS

49.95

régl. 90.00

tout un choix de chemises pur coton à rayures variées sur fond blanc, signées hugo boss, 14 1/2 à 17 assorties.

PANTALONS

59.95

régl. jusqu'à 150.00

tout un choix de pantalons en coton, lin ou mélange lin et coton, des styles avec ou sans plis, coupe jeans, couleurs et grandeurs désassorties.

BERMUDAS

29.95

régl. 55.00

des styles droits, amples et souples, à plis, avec ou sans revers, en coton léger ou toile, couleurs et grandeurs désassorties.

MAILLOTS

15.99

régl. 30.00

des maillots style boxeur en nylon avec doublure intérieure, couleurs unies assorties.

TEE-SHIRTS

9.99

régl. jusqu'à 30.00

toutes sortes de tee-shirts unis, imprimés pucci, paisley, fleurs, coupe ample, encolure ronde, manches courtes, couleurs et grandeurs désassorties.

BOXEURS EN COTON

9.99

régl. 15.00

légers, confortables, des boxeurs en pur coton dans un choix de motifs et coloris mode, p.m.g.t.g. assortis.



CHEMISES SOIE DÉLAVÉE

39.95

régl. 65.00

des chemises exclusives au 31, coupe ample, manches courtes, en pure soie délavée, couleurs assorties de noir, mauve, magenta, fuchsia, sarcelle, p.m.g.



BLOUSONS SOUPLES

49.95

régl. jusqu'à 125.00

des styles explorateur, college, amples, souples, en toile de coton, couleurs et grandeurs désassorties.

la maison



simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE

tirage du 18-06-91

9-0-9

2-4-3-4

LA TROIS

LE SOLEIL

Hull a déjà son casino!

HULL — Impliqués dans un débat politique serré quant au site le plus propice à recevoir le premier casino au Québec, le ministre du Tourisme, André Vallerand, et l'homme d'affaires Raymond Malenfant n'ont pas toutes les cartes dans leur jeu. C'est ni à Montréal, ni même au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic, mais bien à Hull que s'est ouvert ce premier casino québécois.

par FRANÇOIS GAGNON
collaboration spéciale LE DROIT

Sept soirs par semaine, depuis le 21 mai dernier, le Casino Turmel reçoit des joueurs qui se regroupent autour d'une dizaine de tables pour s'affronter, légalement, au black-jack et au poker. « C'est un véritable petit paradis pour gamblers », a lancé le propriétaire, John Turmel.

Entre 23 h et 00 h 30 dans la nuit de jeudi à vendredi, ils étaient une bonne vingtaine à parier, des anglophones de la région d'Ottawa-Carleton en majorité. « Ils sont nombreux oui, mais à la table au fond, ce sont quatre joueurs venus de Montréal. Il y a quelques Asiatiques et des francophones de la rive québécoise. J'ai une liste de 300 joueurs potentiels et nous recevrons bientôt des voyages organisés de joueurs qui viendront de Montréal en autobus. »

Système légal

Se qualifiant d'ingénieur en système de gambling, Turmel en est à son sixième casino depuis 1976. Les cinq premiers ont fermé leurs portes à la suite de poursuites judiciaires conjuguées à de courts séjours en prison.

« La chance a tourné en 1989 lorsque j'ai gagné ma cause en Cour suprême. Les juges ont compris qu'il n'y avait rien d'illégal dans mon système de jeu qui est simple. N'importe quel joueur peut assumer la banque sur les tables de black-jack et il n'y a pas de cueillette (mise obligatoire empêchée par la maison dans les casinos traditionnels) sur les tables de poker. C'est comme jouer dans le salon chez vous et c'est pour cela que tout est légal. »

Fort de cette décision de la Cour, Turmel a mis près d'un an pour bien polir son projet. « J'ai pris des engagements avec la ville comme quoi il n'y aurait ni machines à sous, ni spectacles et aucune vente ou distribution de boissons alcooliques dans l'établissement. J'ai aussi demandé un permis commercial municipal même si je n'en ai pas de besoin parce que nous ne vendons rien. On est ici pour jouer et pour faire de l'argent », a ajouté John Turmel sourire aux lèvres. **200 \$ minimum**

Né des vestiges d'un ancien restaurant, le Casino Turmel a pignon sur rue au 749, Saint-Joseph. Accessible aux joueurs dès 18 h, le casino accepte n'importe qui, loi oblige. A deux conditions : être vêtu convenablement et avancer un minimum de 200 \$ contre lesquels il recevra l'équivalent en jetons.

Et cet argent, qui l'empêche ? « Comme il n'y a pas de cueillette, la maison ne fait pas un sou avec le poker. En fait, nous faisons nos frais avec mes gais personnels et ceux de mes croupiers aux tables de poker et de black-jack. Le point important, c'est que la maison n'est pas la seule à assumer la banque. Chaque joueur peut demander le sabot et prendre ses risques. »

« Cette technique permet aussi à des joueurs de mettre en commun leurs avoirs pour essayer de me faire face. Cela n'arrive pas trop souvent parce qu'ils se font casser plus souvent qu'autrement », assure John Turmel, qui emploie une vingtaine de croupiers.

Gambler-politicien

Joueur professionnel, John Turmel a une feuille de route imposante au jeu comme en politique. « Je compte les cartes. C'est une science que deux casinos de Las Vegas ne reconnaissent pas puisqu'ils m'interdisent de jouer chez eux. »

« Je compte aussi les élections puisque j'ai été candidat à 32 reprises, au fédéral, au provincial, au municipal, partout. Je dit toujours qu'il y a quatre grands partis politiques au Canada. Les libéraux, les conservateurs, les NPD et John Turmel... » La législation du jeu a été la pierre angulaire de chacune de ses 32 campagnes électorales.



Dans la région de Betsiamites, sur la Côte-Nord, l'incendie de forêt faisait toujours rage hier.

Le dossier Jean Pelletier

Les fuites agacent Chrétien

OTTAWA — Visiblement très agacé par la tournure des événements dans le dossier de la nomination d'un nouveau chef de cabinet, Jean Chrétien a plaidé hier que Jean Pelletier n'était pas vraiment disponible.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Spéculation », a-t-il vivement rétorqué à la première question qui lui a été posée sur la possibilité de voir arriver l'ex-maire de Québec pour diriger les affaires de son cabinet.

« Ça fait 100 fois que je vous dis la même chose, a-t-il ensuite lancé aux journalistes. Continuez à poser des questions et vous n'aurez pas de résultats. Taisez-vous et vous pourriez avoir des résultats. » En fin d'après-midi toutefois, un membre influent du bureau de Chrétien confiait que Jean Pelletier devrait bel et bien rejoindre l'équipe libérale.

Curiosité malsaine

Auparavant, M. Chrétien a

laissé entendre que la curiosité de la presse nuisait sérieusement au processus de sélection auquel il se livre auprès de candidats prestigieux. Ce ne serait effectivement pas la première fois qu'une annonce officielle, donnée comme acquise dans le cercle des initiés libéraux, ne se concrétise pas.

« Je connais ce M. Pelletier-là depuis bien longtemps. C'est un ami. C'est sûr que ce serait un très bon homme. Il pourrait être utile s'il était disponible, indiquait hier le chef libéral. Mais je n'ai pas trouvé s'il était disponible ou pas. Et je ne sais pas dans quelle position. Il pourrait faire un excellent ambassadeur dans trois ans. Qui sait? »

Jean Chrétien a en outre rap-

Séminaire s'était déplacé pour assister au dîner organisé récemment par le Parti libéral fédéral à Québec. « Je lui parle de temps en temps », a-t-il invoqué, en guise de réponse relativement à la rencontre entre les deux hommes la semaine dernière.

Mais ce n'est pas qu'il soit difficile de convaincre M. Pelletier selon Jean Chrétien, « c'est qu'il n'y a pas d'ouverture. »

Il y avait hier beaucoup de tension dans l'entourage de M. Chrétien, la chasse aux responsables de la fuite étant plus ou moins ouverte parce qu'elle aurait sonné l'alarme auprès des conservateurs. Ceux-ci se seraient vite lancés dans la surenchère auprès de l'ex-maire de Québec.

« Il y a un os dans le dossier Pelletier confiait une source libérale très bien placée, et c'est du côté des conservateurs qu'il faut en chercher la provenance. »

Des millions de \$ en fumée

Au rythme actuel, la saison estivale 1991 pourrait connaître un désastreux record en nombre d'incendies de forêt. Le bilan actuel dépasse d'une trentaine de feux celui de l'an dernier à pareille date, mais en territoires forestiers brûlés, les dommages sont inférieurs à ceux des dernières années. Jusqu'ici, 405 feux ont détruit 3131 hectares de forêt, alors qu'à la mi-juin 1990, 382 incendies avaient dévasté presque trois fois plus d'espaces boisés.

par ROCH DESGAGNE
LE SOLEIL

Cette situation est encore bien loin de la « grosse catastrophe » de l'été 1983, où plus de 2000 incendies avaient balayé d'immenses territoires à travers tout le Québec, surtout près du réservoir Gouin à l'ouest de la Haute-Mauricie et à Chute-des-Passes au nord-ouest du Saguenay-Lac-Saint-Jean, évalue M. Rénald Carrier, coordonnateur au centre de lutte aux incendies du ministère des Forêts.

Les dirigeants du centre de lutte aux incendies au ministère des Forêts prévoient que les pertes matérielles en termes de surfaces de bois détruites pourraient faire un bond « épouvantable », aujourd'hui, alors que le directeur général de ce service forestier, M. Régis Proulx, doit procéder à une évaluation globale des superficies ravagées, en collaboration avec les sept sociétés de conservation du Québec.

Il est assez problématique de tenter d'évaluer les coûts de ces incendies de forêt avec une certaine précision, les matières ligneuses n'ayant aucune valeur commerciale comparative. Une telle estimation reste toujours du domaine des spéculations, souligne Yves Lachapelle, coordonnateur forestier de l'Association des industries forestières du Québec. Par exemple, le bois prêt à récolter, dans le massif forestier que le feu détériore présentement sur la Côte-Nord, à une valeur supérieure à celui de la forêt dévastée au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les coûts directs immédiats des 1400 hectares de forêt de valeur commerciale détruits à l'ouest de Baie-Comeau peuvent dépasser actuellement les 2,5 millions \$, selon M. Lachapelle, soit environ 1,1 million \$ en droits de coupe (valeur marchande du bois debout), et au moins 1,3 million \$ pour développer 67 kilomètres de chemins de pénétration tels qu'ils existent sur le périmètre dévasté.

Autre hypothèse exposée par M. Lachapelle : la régénération d'une superficie similaire (déblaiement du terrain, scarifiage du sol et reboisement en résineux) pourrait représenter un investissement de 7 millions \$, à raison d'un coût moyen de 500 \$ l'hectare en traitement sylvoicole.

En coûts directs et indirects, on peut donc établir à 10 millions \$ la valeur de ces 1400 hectares de forêt commerciale mûre pour l'exploitation.

Si les conditions de sécheresse que traversent les régions du nord et de l'est de la province persistent encore quelques jours, le tableau risque de se dé-

tériorer dangereusement, et des forêts pourraient être fermées, incessamment.

L'indice de danger d'incendie forestier est aujourd'hui EXTREME dans le Bas-St-Laurent, Charlevoix, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et les régions de Forestville, Baie-Comeau et Sept-Îles sur la Côte-Nord. Il est élevé en Gaspésie, dans Portneuf, de même que dans le territoire Québec/Reserve faunique des Laurentides.

En fin de journée hier, l'incendie majeur faisant rage depuis jeudi à l'ouest de Baie-Comeau était toujours hors de maîtrise et combattu principalement par une dizaine d'avions-citernes CL-215.

La Société de conservation du Saguenay-Lac-Saint-Jean rapportait de son côté plus d'une vingtaine de nouveaux foyers d'incendie de diverses étendues, à part l'incendie majeur de sept kilomètres de superficie, à 110 km au nord-est de Chibougamau. Les avions-citernes combattant ce feu toujours non contenu ont même été retirés du territoire, hier.

Une caisse pop en Floride

MONTREAL (PC) — Le Mouvement Desjardins a décidé d'établir une première succursale en Floride, soit à Hallandale, une ville située non loin de Hollywood et Fort Lauderdale. On prévoit l'ouvrir d'ici la fin de 1991.

Cette succursale ne sera toutefois pas une caisse coopérative, comme on les connaît au Québec. Ce sera plutôt une filiale à part entière de la Caisse centrale Desjardins, l'organisme au coeur du Mouvement qui agit en quelque sorte comme banque pour l'ensemble des caisses populaires.

« La Caisse centrale est universelle, desservant l'ensemble des fédérations. Nous avons toujours dit que c'était l'organisme qui nous permettrait de dépasser les frontières du Québec », a expliqué le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland. Il s'agit de la première implantation hors Canada de la Caisse centrale.

Ce projet mijotait depuis de nombreuses années, mais c'est hier que la décision a été prise officiellement. La Caisse centrale doit déposer officiellement cette semaine sa demande de licence devant les autorités réglementaires américaines.

Cette succursale sera accessible à tous, y compris les citoyens américains. Les transactions se feront en devise américaine.

Il ne sera pas possible à partir de cette succursale en Floride de faire ce qu'il est convenu d'appeler des « inter-caisses ».

Les prévisions de la CCD veulent que cette succursale soit rentable d'ici 18 à 24 mois. Selon les résultats de cette première expérience, le Mouvement Desjardins pourrait ouvrir éventuellement d'autres succursales.

Procès Laflamme: le jury a le choix entre 4 verdicts

Si les jurés croient à la version du « black-out » de Daniel Laflamme, c'est un verdict d'acquiescement qu'ils devront rendre.

par RICHARD HENAUULT
LE SOLEIL

C'est là une des directives que le juge Jean Bienvenue a données hier au jury de six femmes et six hommes. Toute la journée, le président du tribunal a instruit le jury puis a fait un survol de la preuve, s'attardant davantage sur les témoignages rendus par les médecins.

Les jurés ont entrepris leurs délibérations en soirée mais cela ne leur a pas permis d'en arriver à un verdict. Ils doivent donc reprendre leur travail ce matin.

Le juge Bienvenue leur a offert une possibilité de quatre verdicts. D'abord, celui de meurtre prémédité tel que porté par l'accusation. Vient ensuite celui du meurtre au deuxième degré, ou non prémédité, puis l'homicide involontaire coupable tel que réclamé par la défense.

En ce qui concerne l'acquiescement, il peut survenir dans deux circonstances. Premièrement, si le jury en vient à la conclusion que le militaire de 30 ans n'a pas abattu son épouse, le 21 novembre dernier, à Val-Bélair.

Mais le juge a ajouté que l'acquiescement s'impose aussi dans le cas où le jury adhère à la version du « black-out » de l'accusé selon lequel il a perdu tout contact avec la réalité durant les minutes entourant la mort de sa femme. Dans un tel cas, il ne saurait être tenu responsable de ses actes.

BUFFET TEX-MEX

LE MIDI

7.95\$

du lundi au vendredi

LE MERCREDI
à partir de 17 heures

12.95\$

Enfant de 10 ans

5.95\$

RESERVATIONS: 651-5000

COUSIN
RESTAURANT
 2780, BOUL. LAURIER

LA POLITIQUE

L'étude de l'ONU sur l'affichage ne crée pas de panique à Québec

Ni le gouvernement Bourassa, ni l'opposition péquiste n'ont semblé très inquiets de la décision du comité des droits de l'homme de l'ONU, qui a accepté d'examiner la loi 178 sur l'affichage commercial.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

« J'ai confiance que, quand ils disposeront de tous les faits, de tous les arguments, de toutes les considérations qui ont mené à cette législation, ils seront compréhensifs », a commenté le ministre responsable de la loi 101, Claude Ryan.

« Nous sommes convaincus de ne pas avoir violé les droits fondamentaux de qui que ce soit. C'est évident qu'autrement, le gouvernement n'aurait pas agi comme ça », a-t-il ajouté.

Le chef du PQ, Jacques Parizeau, est convaincu, lui aussi, que l'affaire n'ira pas plus loin. « Il y a

probablement deux douzaines de sociétés qui ont limité l'usage d'une langue par rapport à une autre », a-t-il souligné.

Quant à ceux qui pensent que le Québec brime les droits de l'homme, « qu'est-ce qu'ils doivent penser d'autres sociétés totalitaires comme la Suisse ? » a lancé M. Parizeau.

Seul Robert Libman semble convaincu que le comité de l'ONU va donner raison aux adversaires de la loi 178 et que la réputation du Québec en sera gravement affectée. Le chef du PE a rappelé que trois tribunaux canadiens ont déjà condamné les dispositions de la loi 101 concernant l'affichage.

Plainte d'un anglophone

C'est un directeur de salon fu-



Gordon McIntyre, le proprio du salon funéraire qui a porté plainte à l'ONU, affiche quand même en français conformément à la loi.

néraire anglophone, Gordon McIntyre, de Huntington, en lutte contre la loi québécoise sur l'affichage, qui a porté sa cause devant les Nations unies.

M. McIntyre lutte au sujet d'un panneau qui se lisait comme suit : « Kelly Funeral Homes. Proprietor : Gordon McIntyre ».

Une autre « dernière chance » selon le PQ

Un OUI à la souveraineté ne ferme pas la porte à des négos

Le gouvernement Bourassa n'écarter pas la possibilité de continuer à examiner des offres de renouvellement du fédéralisme en provenance du Canada anglais, même après la tenue d'un référendum favorable à la souveraineté.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Le projet de loi 150 prévoit qu'un résultat positif au référendum aurait pour effet de « proposer que le Québec acquière le statut d'État souverain un an, jour pour jour, à compter de la date de sa tenue ».

Hier, à l'Assemblée nationale, le député péquiste Jacques Brassard a demandé à M. Bourassa s'il pouvait « garantir que ce délai d'un an ne sera jamais utilisé pour relancer un processus de révision du régime fédéral, le résultat référendaire servant à ce moment-là d'aiguillon pour inciter le Canada anglais, le gouvernement fédéral à enrichir ses offres ».

Le premier ministre a répondu qu'il ne pouvait pas empêcher M. Brassard de faire des hypothèses et de prêter des arrières-pensées au gouvernement, « beaucoup plus à tort qu'à raison », mais il a refusé de donner clairement la garantie réclamée par M. Brassard, invitant plutôt le PQ à lui « faire confiance » et à voter pour le projet de loi 150, de manière à préserver sa propre crédibilité.

Du Jean-Claude là-dedans

Les soupçons de l'opposition ont été éveillés, lundi soir, en commission parlementaire, quand le ministre Gil Rémillard a reconnu qu'en vertu de l'article 28 du projet, la commission parlementaire chargée d'apprécier les of-

fres en provenance du Canada anglais et de faire rapport à l'Assemblée nationale ne serait pas nécessairement dissoute, une fois qu'elle aura remis son rapport.

L'article 28 prévoit que, contrairement aux règlements qui régissent les commissions spéciales créées par l'Assemblée nationale, c'est le premier ministre qui décidera du moment où les deux commissions créées par le projet 150 seront dissoutes. Le règlement stipule que « toute commission spéciale cesse d'exister au moment du dépôt de son rapport à l'Assemblée ».

« Si je comprends bien, le gouvernement pourrait prolonger la commission des offres, en vertu de l'article 28, même après un référendum qui aurait donné un résultat favorable à la souveraineté, puisque la mise en vigueur est reportée d'un an. Finalement, ce serait, encore là, une autre façon de sonner une dernière, dernière, dernière chance », a déclaré la députée péquiste de Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel.

« La remise du rapport ne signifie pas la fin du travail (...). En droit, ça peut être prolongé », a reconnu M. Rémillard, ajoutant que conformément au parlementarisme britannique, un référendum n'aurait qu'un caractère « consultatif ».

Après avoir entendu les explications du ministre, Mme Harel a lancé : « Il y a du Jean-Claude Rivest là-dedans ». Principal conseiller du premier ministre dans le dossier constitutionnel, l'ancien député de Jean-Talon est en effet reconnu pour ses stratégies tortueuses.

Facture d'Hydro insultante pour un client anglophone

Le chef du Parti égalité, Robert Libman, a rendu public, hier, une facture que la société Hydro-Québec aurait envoyée à un de ses clients anglophones avec la mention suivante : « Va chier en Ontario ».

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

La ministre responsable, Lise Bacon, s'interroge ouvertement sur l'authenticité de cette facture datée du 22 mai 1991, mais M. Libman n'a aucun doute à ce sujet. Le destinataire, domicilié à Lachine, lui a remis l'original en main propre. Son nom a été biffé sur la copie remise aux journalistes, mais il s'agit d'un anglophone, assure M. Libman. La facture est d'ailleurs bilingue.

« C'est complètement inacceptable. Quelqu'un qui travaille pour une société d'État n'a pas le droit d'envoyer pareil message à un consommateur », s'est-il écrié au cours d'une rencontre de presse.

M. Libman reconnaît qu'un comportement comme celui-là ne reflète pas l'opinion de la majorité des Québécois, mais il y voit néanmoins la manifestation d'une intolérance qu'il convient de dénoncer à la moindre occasion.

Le chef du PE ne réclame pas d'enquête en bonne et due forme, mais il a dit espérer que la ministre Lise Bacon dénoncera ce geste et qu'Hydro-Québec congédiera le coupable.

Bacon sceptique

Mme Bacon est cependant très sceptique. « Avant de faire des dénonciations, vous me permettez de faire les vérifications nécessaires », a-t-elle déclaré.

La ministre a demandé à Hydro de faire enquête mais elle s'interroge sur la provenance du document. « Est-ce que ça vient vraiment d'Hydro-Québec, ça ? Je ne sais pas. Je trouve ça bizarre qu'à la fin d'une session (parlementaire), on lance encore une accusation contre Hydro-Québec, comme on l'a fait tout au long de la session », a-t-elle déclaré.

LES MEILLEURS ACHATS



JEUDI ET VENDREDI

REVÊTEMENT D'ASPHALTE
Spécial

849
T.P.S incluse

Émulsion de goudron concentré, contenant de 12 litres, résiste à la température et la circulation.

JAMBON CUIT
Spécial

199
la livre

Tranché selon vos besoins.

HUILE À MOTEUR CASTROL XLR 10W30
Spécial

179
T.P.S incluse

Contenant de 1 litre.

BOYAU D'ARROSAGE

3 plis avec renfort de nylon, 50 pieds

449
ch.

GLACIÈRE COLEMAN
Spécial

2999
T.P.S incluse

45 litres, modèle 5287, enveloppe extérieure solide, résiste à l'usure et aux éraflures.

CHASSE-MOUSTIQUES JOHNSON

Éloigne les moustiques et mouches noires, 125 g

249
ch.

5401, boul. des Galeries
Québec, Québec
Les galeries de la capitale

lundi, mardi
9 h à 17 h 30
mercredi, jeudi, vendredi
9 h à 21 h
samedi
9 h à 17 h



2960, boul. Ste-Anne
Beauport, Québec
LES GALERIES STE-ANNE

lundi, mardi
9 h à 17 h 30
mercredi, jeudi, vendredi
9 h à 21 h
samedi
9 h à 17 h

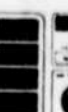


5800, boul. de la Rive-Sud
Lévis
Les Galeries Chagnon

lundi, mardi
9 h à 17 h 30
mercredi, jeudi, vendredi
9 h à 21 h
samedi
9 h à 17 h



5800, boul. de la Rive-Sud
Lévis



Selon le fiscaliste Michel Délisle

La «taxe de mariage» est carrément discriminatoire

Les dispositions de l'impôt qui pénalisent les couples mariés sont carrément discriminatoires, soutient le fiscaliste montréalais Michel Délisle. Membre de l'Alliance pour la justice fiscale, ce spécialiste croit d'ailleurs que dans l'éventualité d'une lutte juridique dont serait ultimement saisie la Cour suprême, cette dernière ne pourrait que les invalider parce que contraires au fondement des chartes québécoise et canadienne des droits.

par ROGER BELLEFVILLE
LE SOLEIL

Le rapport de Statistique-Canada, rendu public cette semaine, a l'effet que les couples mariés écopent d'un fardeau annuel moyen de quelque 570 \$ de plus comparé aux couples vivant en union de

greffier pour la municipalité de Châteauguay. Sa demande d'un recours collectif contre le fisc québécois avait été rejetée par la cour supérieure, en janvier 1989, parce que pas suffisamment étouffée.

M. Délisle reconnaît que Revenu-Québec a corrigé son tir, en ce sens que seul le critère du revenu s'applique, que les couples soient mariés ou non. Des représentants de l'organisme ont cependant rencontré, en mars dernier, le comité de la famille du caucus conservateur à Ottawa dont le président est M. Al Johnson, dans l'espoir d'amener le fédéral à changer son fusil d'épaule.

Pour sa part, le président du Conseil québécois de la famille, M. Bernard Fortin, a informé Le SOLEIL que l'équité fiscale sans égard au statut matrimonial sera en tête de liste des travaux de l'organisme et qu'un rapport devrait suivre d'ici les prochains mois.

Selon Statistique-Canada, ce sont les gens mariés avec enfants et les conjoints mariés âgés qui sont le plus durement touchés par cette forme de discrimination.

Ainsi, 69 % des couples mariés et ayant des enfants de moins de 18 ans avaient, en 1989, un revenu disponible moyen de 1670 \$ moins élevé que s'ils avaient vécu en concubinage. Cette différence s'explique par le fait que les crédits d'impôt pour la garde d'enfants, par exemple, sont basés sur le revenu global des conjoints mariés, contrairement aux contribuables qui se réclament du statut de célibataire.

Toujours selon le rapport publié cette semaine, deux parents célibataires, chacun avec un enfant et demeurant dans un logement semblable, auraient un revenu disponible de 3758 \$ plus élevé que s'ils avaient été unis par les liens du mariage.

Les vieux couples mariés sont aussi nettement désavantagés. En 1989, ils auraient pu compter sur un revenu supérieur de 2780 \$, s'ils avaient cohabité comme deux célibataires. Pour la même année, 75 % de ces couples comptant un conjoint de 65 ans et plus avaient un revenu annuel moins élevé que les ménages non mariés.

Dans le calcul du supplément de revenu garanti, par exemple,

c'est le revenu du couple qui est pris en compte, lorsqu'il y a mariage, une disposition nettement à l'avantage des célibataires ou des couples vivant maritalement et de même conditions économiques.

Opération Enfant Soleil

Pierre Touzin nommé «patron» à l'unanimité

L'Opération Enfant Soleil a un nouveau directeur général. Il s'agit de M. Pierre Touzin qui occupait les fonctions de vice-président des communications et du marketing de cet organisme et de producteur du téléthon.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

M. Touzin remplace M. Jean-Denis Dubois, qui a remis sa démission il y a quelques semaines. Celui-ci demeure toujours à l'emploi du CHUL.

On se souvient que l'Opération Enfant Soleil s'était trouvée dans l'eau bouillante à la suite de révélations indiquant que cet organisme d'entraide avait des frais d'administration très élevés. Ces frais seraient de l'ordre de 42 % des recettes du téléthon.

C'est dans ce contexte que s'est déroulée, au début de juin, le téléthon qui a atteint un sommet et dépassé les recettes de l'an dernier.

M. Touzin a déclaré hier que son travail de directeur général consistera à réaliser les engagements pris envers le public au cours du téléthon. «Nous avons donné des garanties, et nous allons les respecter à 100 pour 100 %».

Ses fonctions consisteront aussi à mettre de l'ordre dans les dépenses de façon à maintenir dans une bonne moyenne les frais d'administration d'Opération Enfant Soleil, a-t-il dit.

Quant au docteur Jacques Brunet, président du conseil d'administration de l'organisme et directeur général du CHUL, il a dit que c'est à l'unanimité que le conseil a remis entre les mains de M. Touzin le mandat de restructurer l'Opération et d'implanter les nouvelles directives administratives.

M. Touzin est un fonctionnaire provincial prêté au CHUL, lequel le prête à l'Opération Enfant Soleil. C'est un travail qui l'occupe à plein temps, a-t-il déclaré.

La Signature apostolique du Vatican rejette l'appel de l'Armée de Marie

L'appel présenté par l'Armée de Marie auprès du tribunal suprême de la Signature apostolique du Vatican a été rejeté. Le tribunal se trouve ainsi à confirmer le décret du cardinal Vachon enlevant à ce mouvement son caractère catholique.

par JEAN MARTEL
LE SOLEIL

C'est en 1987 que le cardinal Louis-Albert Vachon, alors archevêque de Québec, avait émis ce décret. Il avait justifié ce geste exceptionnel en soutenant que l'Armée de Marie propageait une doctrine contenant des erreurs graves.

Fondée dans le diocèse de Québec au début des années 1970 par Mme Marie-Paule Giguère, l'Armée de Marie est un mouvement de piété groupant des laïcs, des prêtres et des religieux. Au fil des ans, le mouvement a franchi les frontières du Québec et s'est implanté dans plusieurs provinces canadiennes et à l'étranger.

En 1988, l'Armée de Marie s'est adressée au tribunal suprême pour obtenir le retrait du décret du cardinal Vachon. Ce recours au tribunal suprême a été rejeté en 1989. Toutefois, l'Armée de Marie ne s'est pas considérée comme battue. Elle a porté en appel le rejet de sa demande.

C'est précisément cet appel qui vient d'être refusé par la plénière du tribunal suprême. La plénière était constituée de six cardinaux. Ils concluent que le recours présenté par l'Armée de Marie man-

quait manifestement de fondement.

Il ne reste plus à l'Armée de Marie qu'un dernier recours pour recouvrer son statut d'association catholique : s'adresser au pape. Or, selon ce que la fondatrice, Mme Marie-Paule Giguère, a écrit dans le journal du mouvement, *Le Royaume*, de septembre-octobre 1989, l'Armée de Marie n'utilisera pas une telle solution.

Elle a écrit : «Les responsables de l'Armée de Marie refuseront pareille éventualité, conscients que ce serait obliger le Pape à se prononcer pour la Vérité, contre des Cardinaux qui ont été induits en erreur par l'Archevêché de Québec. Nous n'infligerons pas pareille douleur au Souverain Pontife.»

Un peu d'histoire

Si on fait un peu d'histoire, on constate que l'Armée de Marie a subi désaveu après désaveu de la part des autorités catholiques. D'abord, un premier désaveu en 1987 provenant du cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la

Congrégation pour la doctrine de la foi. Ensuite, la même année, le décret du cardinal Vachon retirait le caractère catholique de l'Armée de Marie.

Puis, en 1988, un autre désaveu venant encore de Rome et provenant cette fois du Conseil pontifical pour les laïcs, présidé par le cardinal Edouardo Pironio. Le cardinal écrit : «Les fondements et les principes doctrinaux sur lesquels reposent les statuts, les enseignements et les activités de l'Armée de Marie ne sont pas conformes aux enseignements de l'Église.»

Puis en 1989, c'est le rejet de la part du tribunal suprême du recours de l'Armée de Marie et, en 1991, la dernière étape de cette cascade de désaveux : le rejet de l'appel auprès de la plénière du tribunal.

Qu'en dit Mme Marie-Paule Giguère ? Dans un commentaire qu'elle publie dans le dernier numéro du *Royaume*, elle écrit en s'inspirant d'une phrase de saint Paul : «Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?» Et elle ajoute : «Les Oeuvres de Dieu ont toujours une origine secrète et les desseins de Dieu sont insondables.»

COOPÉRATIVE D'HABITATION

Projets en développement



- LOGEMENTS NEUFS
- CHOIX DE VILLES OU QUARTIERS (QUÉBEC MÉTROPOLITAIN)
- INSCRIPTION AVANT LE 28 JUIN 1991

Action-Habitation de Québec Inc. met sur pied des projets coopératifs destinés aux ménages dont les revenus bruts se situent entre 20 000 \$ et 45 000 \$.

Contactez-nous: (418) 648-1278

(Du lundi au vendredi entre 8 h 30-12 h et 13 h-16 h 30)

ACTION-HABITATION DE QUÉBEC INC.

108, 13e Rue, Québec (Québec) G1L 2K3

PIERRE LAFORCE



OPTICIEN
Place Laurier

3e étage

658-4753

- ✓ Grand choix de montures
- ✓ Lentilles cornéennes
- ✓ Lunettes solaires
- ✓ Service personnalisé

Examen de la vue par un optométriste

Rabais 30% à 50%
sur tous les vêtements* d'été
tailles 0 à 20 ans
* Les uniformes scolaires, les accessoires et les maillots de bain sont exclus de cette vente.

concept mode
clément
0-20 ans

VENTE SOUS LA TENTE
à Lévis (seulement)
4 derniers jours

JUSQU'À 50%

de RABAIS sur nos chaussures et sacs à main

sur chaussures pour hommes
40% "BALLY" importées d'Italie et de Suisse et sur articles choisis de daim pour femmes

JEAN-PAUL FORTIN

PLACE DE LA CITÉ • PLACE QUÉBEC • PLACE LAURIER • GALERIES DE LA CAPITALE

SeaWatch

CONDOMINIUMS EN BORDURE DE L'OCEAN

- Piscine intérieure chauffée
- Terrasses privées
- Salle de lavage dans l'appartement
- App. 1 chambre - 4 personnes 600 \$ US
- App. 2 chambres - 6 personnes 800 \$ US
- Prix spécial selon disponibilité

Appelez le (207) 934-4837

Le protecteur du citoyen qualifie la situation d'alarmante

Un nombre record de Québécois se plaignent des bureaucrates

L'État au service du citoyen est souvent toute en lenteur. Ainsi, le contribuable a l'impression que les fonctionnaires des Régies du logement, de l'assurance automobile et de l'assurance-maladie ont débranché leur téléphone tant ils prennent du temps à répondre.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Quand il dénonce des entreprises polluantes, il se heurte à « un ministère de l'Environnement (qui) s'émoult au ralenti ». Quand il réclame que les Transports rétablissent l'alimentation en eau potable, affectée par des travaux à une route, il peut attendre huit ans pour obtenir réparation. S'il se croit lésé par la Commission de la

santé et de la sécurité au travail, il patientera un an avant de passer devant un comité de révision.

Mais si le citoyen est soupçonné d'être en dette avec l'État, c'est autre chose. Les fonctionnaires n'hésiteront pas à couper la contribution au logement d'une dame de 91 ans trop riche pendant... 48 heures. Ils réduiront les prestations d'aide sociale d'une dame, victime de violence conjugale, parce qu'elle préfère se loger

avec ses cinq enfants — dans un appartement plutôt que dans une maison d'hébergement. Et ils réclameront sans sourciller 200 \$ pour un garde-fou endommagé en 1978 !

Nombre record de plaintes

Ces cas, quelquefois pathétiques, se retrouvent dans le dernier rapport annuel du protecteur du citoyen. Jamais, les citoyens ne se sont plaints autant que la bureaucratie les maltraite, nous apprend l'édition 1990-1991, rédigée souvent avec humour et illustrée par M. Raoul Hunter, ancien caricaturiste au SOLEIL.

Le nombre de demandes d'intervention est passé 21 703 à 23 516, un record. Tous n'ont ce-

pendant pas raison. Deux fois sur trois, la plainte n'est pas fondée, affirme le protecteur, Me Daniel Jacoby. Ce qui n'empêche pas le fait que le total des récriminations débouchant sur une enquête de ce chien de garde de la fonction publique a aussi atteint un nouveau sommet : 9582.

En conférence de presse, M. Jacoby rapporte que la grogne ne se manifeste pas uniquement auprès de l'institution qu'il dirige. « Dans les bureaux de députés, on constate aussi une augmentation. La hausse des demandes de révision dans les tribunaux administratifs, ce n'est pas autre chose que l'expression d'une personne mécontente du service. »

Cet ancien sous-ministre à la Justice qualifie la situation « d'alarmante ». Une des sources de ce constat découle du travail même des politiciens. Les législations, qui pourtant ont nécessité des années de réflexion, continuent d'être adoptées à la vapeur, confiées à des fonctionnaires qui ne sont pas encore prêts et qui ont des outils qui ne sont pas au point.

Ainsi, à l'Enseignement supérieur, la réforme du système des prêts et bourses a connu des ratés dus à l'informatique et ce sont les étudiants qui en ont souffert, note-t-il en substance. Autre exemple : Québec a réformé en profondeur l'aide sociale et c'est justement la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu qui remporte le champion-

nat peu envié des plaintes examinées.

Le protecteur du citoyen souligne que la récession économique constitue un des facteurs à l'augmentation du mécontentement. Il fait aussi valoir le fait que les gens, conscients de leurs droits individuels, ne considèrent plus comme un privilège les services rendus par l'État et qu'ils « en veulent pour leur argent ».

Selon lui, l'État doit traiter le contribuable comme un client. Soulignant qu'une firme qui agirait comme le gouvernement se retrouverait rapidement en faillite, il réclame que ce dernier se tourne vers le concept de qualité totale. Le ministre Daniel Johnson (Trésor) a déposé un projet qui va en ce sens, mais M. Jacoby se montre plutôt sceptique. La politique n'est pas encore en application et elle survient au moment où Québec resserre toutes ses dépenses. Comment s'y prendra le gouvernement pour motiver ses fonctionnaires ? demande-t-il en exigeant plus de formation pour les employés de première ligne.

Comme par le passé, le rapport annuel revient sur le dossier des délais déraisonnables devant les tribunaux administratifs et celui de l'information inadéquate dans les ministères. Il redemande que les hauts fonctionnaires soient obligés de s'expliquer devant les députés.

Le document rendu public donne de bonnes notes au curateur public et au ministère du Revenu. Il félicite la Main-d'œuvre et la Sécurité du revenu pour ses « intentions » d'amender la loi de l'aide sociale.

■ Enquête sur la mort du caporal Lemay

(PC) — Me Guy Gilbert a été nommé coroner à temps partiel et procédera à l'enquête sur la mort du caporal Marcel Lemay survenue le 11 juillet 1990 à Oka à la suite d'une fusillade entre les Warriors et des policiers de la Sûreté du Québec. C'est le ministre de la Sécurité publique du Québec Claude Ryan qui a procédé, hier, à cette nomination afin de donner suite à une décision prise le 28 mai par le coroner en chef Jean Grenier.

Club Aventure
CORRECTION
Il s'est glissé une erreur dans notre annonce publiée le samedi 15 juin 1991, en page F-5 de ce journal. Vous aurez du lire :
COMMUNIQUÉ SPÉCIAL
VOLS NOLISÉS SUR L'EUROPE
Dernière heure - Dernière heure - Dernière heure
PRIX À PARTIR DE :
Nantes 449 \$ Toulouse 529 \$ Lyon 479 \$
Nice 529 \$ Mithouse 449 \$ Londres 399 \$
Taxes d'aéroport en sus 45 \$
AUTRES VOLS NOLISÉS
PRIX À PARTIR DE :
Vancouver 429 \$ + 72,83 \$ taxes
Los Angeles 349 \$ + 75 \$ taxes
Toutes nos excursions à notre clientèle
RÉSERVATION ET INFORMATION :
935, chemin Sainte-Foy, Québec
PERMIS DU QUÉBEC 687-9043

Bois & Matériaux

PLUS CONSTRUCTIF QUE JAMAIS!
4 super magasins pour vous servir
QUÉBEC CENTRE-VILLE - BEAUPORT
CHARLESBOURG - SAINT-ROMUALD

LAMBRIS DE CÈDRE "RANCH"
3/4 po x 8 po **64¢** pi lin

FOYER EN BLOCS
rond, gris (grille non incluse)
Comparez pour 32 blocs **109⁹⁹**
"Payez-empportez"

ALGICIDE "MAG 5"
le 4 litres **3⁹⁹**

CHLORE "MAG 12"
le 20 litres **7⁹⁹**

PROTECTEUR D'ASPHALTE
7⁹⁹
17 litres

ÉPINETTE 1re qualité
1 x 6 po x 10 pi **2⁰⁵**
2 x 4 po x 8 pi **1⁸¹**
4 x 4 po x 8 pi **3⁴⁹**

BOIS TRAITÉ CCA VERT
Autres dimensions disponibles

	8 pi	10 pi	12 pi
2 x 4 po	2⁸⁹	3⁶²	4³⁴
2 x 6 po	4⁵⁴	5⁶⁸	6⁹⁸
4 x 4 po	6⁰⁶	7⁵⁷	9⁰⁹

NOUVEAU CANAC-MARQUIS GRENIER **GARANTIE PRODUIT DE QUALITÉ**

PEINTURE D'INTÉRIEUR AU LATEX BLANCHE

	4 litres	20 litres
MAT À PLAFOND ou SCELLEUR	11⁹⁹	53⁹⁹
SEMI-LUSTRE ou PERLÉ	14⁹⁹	64⁹⁹
GRIS À PLANCHER INT. et EXT.	14⁹⁹	

COUPE DE PRÉCISION 50¢ la coupe droite
Saint-Romuald et Charlesbourg

SERVICE DE LIVRAISON HEURES D'OUVERTURE
Lundi au mercredi: 8 h 30 à 17 h 30
(BEAUPORT: 8 h 30 à 17 h) (QUÉBEC: 8 h à 17 h) Jeudi et vendredi: 8 h 30 à 21 h. Samedi: 8 h 30 à 17 h

esclad 55\$ la toise

En vigueur jusqu'au 25 juin 1991, ou jusqu'à l'épuisement des stocks

CANAC-MARQUIS GRENIER

On est deux monsieur Rouleau



Chez **BOUTIQUES GUY ROULEAU**, vous commandez, parmi tout l'inventaire en magasin, 2 paires de lunettes complètes, verres et montures, et vous ne payez que la plus chère des deux. L'autre paire est tout à fait gratuite, qu'elle soit pour vous ou pour quelqu'un d'autre.

Le 2 pour 1 en vigueur toute l'année.

La TPS ne s'applique pas à l'achat de lunettes sur prescription.

BOUTIQUES
GUY ROULEAU
INC.

PLACE BELLE-COUR
2600, boul. Laurier
Sainte-Foy
659-4169

LORETTEVILLE
592, rue Racine
843-6542

QUÉBEC
699, boul. Charest est
Québec
523-6958
MONTMAGNY
59, boul. Taché
248-8383

Hydro-Québec
Région Montmorency

AVIS À NOS FOURNISSEURS

La direction d'Hydro-Québec, région Montmorency, avise tous les fournisseurs que son unité administrative **ACHATS-CONTRATS** change d'adresse dès le 25 juin.

ACHATS-CONTRATS

Hydro-Québec

5400, boulevard des Galeries

bureau 502

Québec, Québec

G2K 2B4

Téléphone: (418) 624-5783

Merci de bien vouloir en prendre bonne note.

SOUSSIONS

Si livré:

Bureau des soumissions
2625, boulevard Lebourgneuf
Québec, Québec
G2C 1P1

Si posté:

Hydro-Québec
C.P. 1607
Québec, Québec
G1K 7K1

La situation du français s'améliore au Québec

En dévoilant un recueil de statistiques indiquant que la situation du français s'améliore au Québec, le ministre Claude Ryan a dit souhaiter que ces chiffres permettent un débat mieux éclairé quand il faudra décider si la loi 178 doit être maintenue au-delà de 1993.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Les statistiques regroupées dans les indicateurs montrent par exemple que les Québécois de langue maternelle française for-

maient 82,9 % de la population en 1986 contre 80,7 % en 1971, qu'au cours de la même période, la proportion des citoyens de langue maternelle anglaise qui parlent le français est passée de 36,7 % à 53,7 %. Chez les allophones, la connaissance du français est le

fait de 47,4 % de la population en 1986 contre 33,1 % en 1971.

Cependant, ces chiffres n'étaient pas aussitôt publiés que le président péquiste Jacques Parizeau affirmait, sans avoir eu le temps de les consulter, qu'on ne doit rien considérer comme acquis. Non seulement faut-il maintenir la loi 178 mais il faut même revenir aux dispositions originales de la loi 101, soutient le chef de l'opposition.

Au contraire, le chef du Parti Égalité, M. Robert Libman, dit voir se dessiner l'occasion pour le gouvernement « de réviser la loi 101 sans en payer le prix. Nous recevons des signaux de la majorité, de Lucien Bouchard, à l'effet qu'il faut montrer plus de tolérance à l'égard de la communauté anglophone. »

Le ministre Ryan souligne quant à lui n'avoir « pour l'instant » aucun projet de modifier la

politique gouvernementale. Mais il dit aussi que les indicateurs linguistiques publiés hier « feront partie des facteurs que nous considérerons sans doute ». Selon M. Ryan, « le débat que nous aurons au cours des mois et des années à venir pourra être alimenté de manière plus sérieuse si nous avons des instruments de cette nature. »

À la fin de 1988, le gouvernement Bourassa a fait voter la loi 178 qui interdit l'affichage commercial dans une autre langue que le français à l'extérieur des commerces. Une clause stipule que cette loi s'applique nonobstant les dispositions de la charte des droits. C'est cette clause dérogatoire qui tombera en décembre 1993 si l'Assemblée nationale ne vote pas son renouvellement.

Progression substantielle

C'est la première fois que Québec regroupe les indicateurs linguistiques dont disposent les divers organismes chargés de veiller à l'application de la politique du gouvernement : le secrétariat à la politique linguistique, le Conseil de la langue française et la Commission de protection de la langue française.

M. Ryan dit voir dans ce por-

trait statistique cité plus haut, une « progression remarquable de la francisation des entreprises » et une « progression impressionnante du français dans l'affichage public ». Le ministre exprime aussi « un optimisme modéré » à propos de l'intégration des immigrants à la communauté francophone, notamment parce que les enfants d'immigrants sont maintenant obligés de fréquenter l'école primaire et secondaire française.

Du côté de la langue d'enseignement, les indicateurs permettent de constater que la proportion d'élèves admissibles à l'enseignement en anglais est en importante régression chez les anglophones. En 1989, 27,4 % des élèves dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais avaient le droit d'aller à l'école anglaise. En 1983, 48,1 % de ces élèves avaient encore ce droit.

Toujours chez les allophones, on note également une importante progression de ceux qui choisissent de faire leurs études collégiales en français. La proportion est passée de 24,1 % en 1986 à 39,9 % en 1989, une année importante puisqu'elle coïncide avec l'arrivée dans les cégeps des écoliers qui ont entrepris leurs études primaires en 1978, quand la loi 101 a commencé à s'appliquer.

Ottawa dépose un projet de loi

Réforme majeure de la fonction publique

OTTAWA — La direction de la fonction publique fédérale pourrait engager, congédier ou transférer des employés avec plus de facilité, tout en ayant le pouvoir d'accorder un plus grand nombre de contrats au secteur privé, en vertu d'un projet de loi déposé hier aux Communes.

par JIM BROWN
de la Presse canadienne

Le président du Conseil du Trésor Gilles Loiselle a décrit le projet de loi, attendu depuis longtemps et connu sous le nom de réforme de la fonction publique, d'effort pour rationaliser les opérations administratives et améliorer les services au public.

« Les Canadiens s'attendent à une fonction publique efficace et à jour », a-t-il déclaré par voie de communiqué.

Toutefois, Daryl Bean, le président national de l'Alliance de la fonction publique du Canada

(AFPC) — le syndicat représentant l'ensemble des fonctionnaires fédéraux —, estimait hier que le projet de loi ne fera rien pour améliorer le moral des travailleurs, de même que la qualité des services offerts.

Au lieu de cela, les mesures vont « amoindrir dramatiquement la sécurité d'emploi de tous les membres de l'AFPC », a-t-il déclaré en conférence de presse.

« Je ne sais pas si cela constitue un autre pas en direction d'une grève générale, mais je ne sais également pas si cela fait quoi que soit pour calmer » la situation.

Le syndicat est déjà engagé dans des négociations contractuelles touchant plusieurs de ses 170 000 membres. Il a menacé de bloquer les activités gouvernementales avec une grève, au cours de l'été, si jamais ses demandes, notamment de nature salariale, étaient rejetées.

Le projet de loi déposé par M. Loiselle est basé sur un projet de réforme annoncé il y a deux ans. Baptisé Fonction publique 2000, ou tout simplement FP 2000, il est supposé éliminer les tracasseries administratives au profit de l'efficacité.

Transferts facilités

Le projet de loi devrait entre autres :

— simplifier la classification des emplois et rendre plus simple le transfert de travailleurs d'un poste à un autre à l'intérieur de chaque classe ;

— permettre une plus grande discrétion au niveau de l'embauche des occasionnels pour répondre aux demandes saisonnières dans certains départements ;

— consolider et simplifier les procédures de congédiement de travailleurs lorsque cela est justifié ;

— fournir une base légale à l'octroi de contrats au secteur privé, une pratique combattue en cour avec succès par les syndiqués.

Digne des rois

la haute fidélité

rotac
electronique inc.

LECTEUR CD
NAKAMICHI CDPLAYER2
PREAMPLI
SIMA P3001 (sp)
AMPLI SIMA W2003
(225 watts/ch)
ENCENSEMENTS électrostatiques
ACOUSTIC SP1100st
Câble de liaison
STRAIGHT WIRE LSI 1M
Câblage 30 pi
STRAIGHT WIRE
Pro 12 Signature
6 759 \$

VENTE ÉCHANGE SERVICE
2873, chemin Sainte-Foy
coin route de l'Église
Horne le lundi/samedi/samedi
Mapasin : 653-7768
Service : 653-4972

Tel qu'annoncé à la télévision de Radio-Canada

**NETTOYAGE ET DÉSINFECTION
DE VOS CONDUITS DE VENTILATION
ET DE CHAUFFAGE RÉSIDENTIEL**

PRIX DE PROMOTION

189\$

(Jusqu'à 15 bouches) + TPS

Nettoyeurs Professionnels
de conduits d'air inc.

1-800-567-8787
Licence RECO - Garantie unique
353361 dossier 2426-4731 de satisfaction

SOLDE D'ÉTÉ
en cours

40% à 50% SUR TOUS LES VÊTEMENTS D'ÉTÉ

BAM. BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 20 ans

VISA
MASTER CARD
AMERICAN EXPRESS

999, de Bourgogne, Place des Quatre-Bourgeois 658-2218

**GRAND SOLDE
D'INVENTAIRE**

50% à 70%

sur toutes les collections
printemps-été

Truc
Geiger
Raffinati
Irving Samuel

Lucia
Mamut
Yarell
Coranit

Les taxes de vente sont incluses dans les prix.

à la boutique

Simone Paris

LE PRÊT-À-RAVIR

2646, CHEMIN STE-FOY, PLACE CORANIT, STE-FOY
656-1902

Boutique

GUY POIRIER
LE GUENILLOU

PRÊT-À-PORTER
HOMME

Solde
semi-annuel
commençant le lundi 17 juin

30% à 70%

• complets • pantalons
• vestons • chemises

1200, Germain des Pres
Complexe Hotel Germain des Pres
Sainte-Foy 658-8814

**VOS ANNONCES
CLASSÉES DU SOLEIL**

DE L'ARGENT

SONNANT

47-3311

LE SOLEIL

IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!



LA VIE SPORTIVE LIQUIDE L'ÉTÉ

Devant le succès remporté par la compétition avec leur grande liquidation de surplus d'inventaire LA VIE SPORTIVE n'a pas d'autre choix que de vous offrir de la marchandise 1991 à prix de liquidation défiant toute compétition...

Cette super vente liquidation de toute la marchandise d'été ne porte aucunement ombrage à la « Ski Flash 1991 » qui se déroulera comme à l'habitude en juillet, avec encore une fois de la marchandise '91 à prix défiant toute compétition.



VÉLOS

VÉLO DE MONTAGNE	
PRÉCISION Junior 18 vitesses S.I.S.	159 ⁹⁹
PRÉCISION 18 vitesses S.I.S.	179 ⁹⁹
PRÉCISION 21 vitesses S.T.I., roues en alliage, freins cantilever	269 ⁹⁹
CYCLO cadre Tange M.T.B. 21 vitesses S.T.I. Shimano Deore DX	399 ⁰⁰
ASAMA, Blacktusk Shimano 200 GS, S.T.I.	349 ⁹⁹
ASAMA, Fox Shimano 300, S.T.I.	449 ⁹⁹
ASAMA, Eagle Shimano Deore LX, S.T.I.	579 ⁹⁹

VÉLO DE ROUTE	
ROSSIN, cadre Columbus	399 ⁹⁹
30 VÉLOS DE ROUTE À SACRIFIER PARMIS LES MARQUES: DESMARIS, VITUS, LOOK, ROSSIN, POGGIAGHI, jusqu'à	
\$800 de rabais	
CASQUE DE VÉLO KIWI	19 ⁹⁹
SIMPSON	27 ⁹⁹
LEADER	49 ⁹⁹
COMPUTER DE VÉLO CATEYE	29 ⁹⁹
CADENAS POUR VÉLO KRYPTONITE	14 ⁹⁹
BOUTEILLE À EAU ET SUPPORT FINELLI	5 ⁹⁹

TOUS LES ACCESSOIRES DE VÉLO DE 20 à 50%

(Sacs — pompes — souliers — pneus, etc...)

SOULIERS DE VÉLO LOOK, AS, 75	49 ⁹⁹
NIKE	39 ⁹⁹
DIAPORA	
Lombardie	69 ⁹⁹
TIME Critérium	129 ⁹⁹
SUPPORT À AUTO THULE	-20%



Yves Jacques, président

GOLF

ENSEMBLE DE GOLF NORTH WESTERN et SUGI 7 PIÈCES	79 ⁹⁹
ENSEMBLE DE GOLF INTERMÉDIAIRE NORTHWESTERN, GARY PLAYER 11 PIÈCES	199 ⁹⁹
PRÊT À GOLFER: ÉQUIPEMENT COMPLET, COURS INCLUS	289 ⁰⁰
ENSEMBLE DE GOLF T.N.T. Decca 10 TOE HEEL WEICHTING 11 PIÈCES TIGE True Temper	299 ⁹⁹
ENSEMBLE DE GOLF KENNEX EN GRAPHITE, hommes et femmes 11 PIÈCES	649 ⁹⁹
NOUVEAU FER PING Eye 2 Plus du #3 au sand wedge	749 ⁹⁹

DRIVER T.N.T. Metal Decca	79 ⁹⁹
DRIVER EN GRAPHITE NORTHWESTERN 300	99 ⁹⁹
DRIVER YONNEX Graphite	369 ⁹⁹
FER ET BOIS COBRA Super Senior	\$1299 ⁹⁹
SAND WEDGE Tom Nelskopf	34 ⁹⁹
SAC À GOLF WILSON Graphix	39 ⁹⁹
SOULIERS DE GOLF Reebok	49 ⁹⁹
SOULIERS DE GOLF LADY Soft Joys II	64 ⁹⁹
SOULIERS DE GOLF MIZUNO EN CUIR Crampons garantis à vie	149 ⁹⁹



VÊTEMENTS

CHANDAILS DE VÉLO LOUIS GARNEAU	
Manche longue et manche courte	19 ⁹⁹
CUISSARD LOUIS GARNEAU	19 ⁹⁹
T-SHIRTS ET SHORTS	50%
GANT DE VÉLO AUCLAIR	9 ⁹⁹
CHANDAIL POLAR TECH. POUR LE VÉLO	29 ⁹⁹
SKI NAUTIQUE AQUA RITE	139 ⁹⁹

ROULI-ROULANT

SKATEBOARD VISION ET SIMS	99 ⁹⁹
-40% SUR TOUS LES ACCESSOIRES DE SKATEBOARD	

PLANCHE À VOILE

PLANCHE À VOILE (flotteur) BIC ROCK	799 ⁹⁹
PLANCHE À VOILE complète BIC Calypso	799 ⁰⁰
PLANCHE À VOILE COMPLÈTE HIGH FLY, Slalom	649 ⁹⁹
VOILES 4.1 M² AERO TECH	169 ⁹⁹
COMBINAISON Semi Dry Barre	174 ⁹⁹
COMBINAISON Dry Barre	199 ⁹⁹

la Vie Sportive

AUSSI BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX SUR PLACE

700, rue Bouvier Québec
(Anciennement Oberson)
Angle Pierre-Bertrand et autoroute de la Capitale
623-8368

Bécancour

L'enquête sur les malformations est peu concluante

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Mal à l'aise, les porte-parole du DSC de l'hôpital Sainte-Marie de Trois-Rivières ont avoué hier que l'enquête au sujet des malformations congénitales et des avortements spontanés survenus à Bécancour avait débouché sur des conclusions peu précises.

Dans les résultats obtenus, aucun élément n'a pu être identifié formellement comme étant la cause des problèmes de santé. En fait, les Drs Maurice Poulin et Mireille Lajoie ont déclaré que les résidents de la rue des Glaieuls devraient davantage se soucier des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) dégagés par les cigarettes ou les poêles barbecue que par ceux qui ont été trouvés dans le sol de l'usine Servac ou l'eau des puits.

Le Dr Lajoie a même ajouté que les femmes de la rue des Glaieuls ne devaient pas craindre de devenir enceintes.

Dans cette rue, cinq des 13 grossesses qui ont débuté entre 1984 et 1990 ont connu un déroulement malheureux : trois avortements spontanés, deux enfants mort-nés ayant des déformations congénitales.

Mais, compte tenu de la petite taille de la population en jeu, le DSC a été dans l'impos-

sibilité de tirer profit d'une enquête épidémiologique.

Le Dr Marcel Benoit, vétérinaire au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), a pour sa part confié que rien n'était anormal du côté des malformations animales. Au contraire, a-t-il dit, les cas observés sont au-dessous de ce qui était statistiquement attendu.

Le Dr Lajoie a ajouté que, malgré tout, le DSC a voulu vérifier la qualité de l'environnement dans la rue des Glaieuls puisque plusieurs plaintes ont été faites par les gens qui y demeurent.

L'entreprise Servac, un centre de transport des huiles usées, est en effet depuis longtemps pointée du doigt par certains résidents.

Le deuxième volet de l'enquête, qui concerne la naissance d'enfants avec imperforation anale dans le secteur de Gentilly, ne sera rendu public qu'à l'automne.

Loin de céder aux mécontents, Ottawa parle de taxer encore plus la cigarette

OTTAWA (PC) — Quelque 700 000 cartes postales portant des messages de protestation contre la taxe élevée sur le tabac n'ont pas ébranlé le gouvernement fédéral, a déclaré hier le ministre de la Santé Benoît Bouchard.

En fait, il se pourrait que la taxe sur le tabac soit encore augmentée pour empêcher un plus grand nombre de personnes de fumer, a ajouté M. Bouchard.

« Ça peut se faire encore, naturellement », a-t-il dit, en faisant connaître sa réaction à la campagne menée par l'industrie du tabac pour inciter les fumeurs à protester contre cette taxe.

« Le gouvernement juge que la taxe sur les produits du tabac est une mesure favorisant grandement la santé publique et un élément crucial de la stratégie nationale du Canada en vue de réduire l'usage du tabac. »

La taxe fédérale sur le tabac a bondi de trois cents par cigarette cette année. Couplée aux différentes hausses provinciales, le prix d'un paquet de cigarettes a augmenté en moyenne de 30

cents.

Aussi, les fabricants de produits du tabac ont-ils tenté de susciter un mouvement de protestation en imprimant 50 millions de cartes dénonçant la taxe à l'intérieur des gros paquets de cigarettes.

Ils encourageaient les fumeurs à adresser les cartes au premier ministre Brian Mulroney et à les mettre à la poste, sans frais. Les cartes demandaient à M. Mulroney d'intervenir et de mettre fin à la taxe « injuste » sur le tabac.

M. Bouchard est lui-même un ancien fumeur de deux paquets

par jour qui s'est débarrassé de son habitude en 1982.

Cette semaine, a fait savoir M. Bouchard, le gouvernement fera paraître des placards publicitaires dans les journaux du pays pour exposer sa position.

Chaque année, on enregistre environ 35 000 décès reliés à l'usage du tabac au Canada, estimant des associations travaillant à la santé de la population. On s'attend par ailleurs à ce que la hausse de taxe imposée cette année réduira le nombre des fumeurs de 10 % et empêchera 100 000 adolescents de commencer à fumer.

Spéciaux en vigueur du
lundi 17 juin au
dimanche 23 juin 1991
inclusivement

Du lundi au vendredi
de 9h à 21h;
samedi: de 9h à 17h;
dimanche: de 10h à 18h

LAITUE EN POMME



97¢
chacune

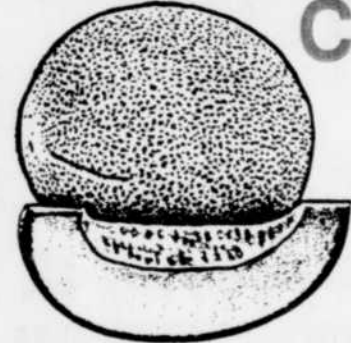
Produit de la
Californie,
grosceur # 24

BROCOLI



97¢
chacun

Produit de la
Californie,
grosceur # 14



CANTALOUPE
Produit des États-Unis
87¢
chacun



CERISES
Produit de la Californie
1 57
livre



CHAMPIGNONS
Blancs, frais, produit de l'Ontario
97¢
chopine



LAITUE ROMAINE
Produit du Québec,
grosceur # 16
77¢
chacune



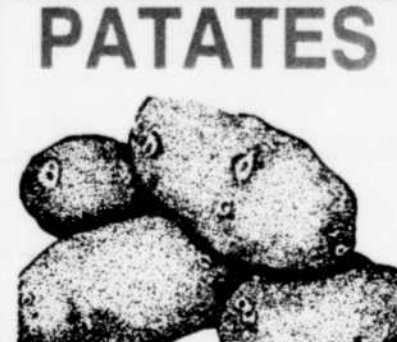
CONCOMBRE ANGLAIS
Produit de serre
du Québec
97¢
chacun



BLÉ D'INDE
Produit de la Floride, pré-emballé
5 pour 1 97



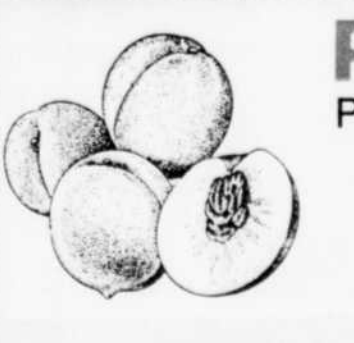
CAROTTES 5 LIVRES
Produit de la Californie
1 97
cello
5 livres



PATATES 10 LIVRES
Produit du Québec
2 17
sac de
10 livres



KIWIS
Produit de la France,
grosceur # 33
3 pour 97¢



PÊCHES
Produit de la Californie
97¢
la livre



ÉPINARDS
Produit du Québec
97¢
cello



ZUCCHINI
Produit des États-Unis
97¢
la livre

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL
2065, boul. Bessent
842-3084

ORSAINVILLE
1047, boul. du Jardin
627-0344

SAINT-FOY
3440, de la Période
657-7717

NEUFCHÂTEL
9210, boul. l'Ornière
842-0909

LÉVIS
51, route Kennedy
835-5526

BEAUPORT
344, Seigneuriale
661-7997

CHARLESBOURG
4145, 1re Avenue
622-2291

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Solde d'été

Bovet

Place Ste-Foy
633-6255

Galeries de la Capitale
627-5730

Place Fleur de Lys
522-4057

INTEGRA RS



BERLINE INTEGRA RS 1991
ÉQUIPÉE, 4 PORTES

ÉQUIPEMENT: moteur 1,8 litre à injection de 130 HP, 16 soupapes D.A.C.T., rétroviseur à commande électrique, servofrein, servodirection, enjoliveurs de roues, 4 freins à disque, pare-boue, pare-chocs assortis, phares antibrouillard, vitres teintées, moulures de protection, miroirs de côté électriques, radio AM/FM stéréo cassette numérique, sièges rabattables 60/40 à l'arrière, volant inclinable, montre numérique, essuie-glace intermittents, télécommande du coffre arrière et du réservoir d'essence, garantie de 5 ans/100 000 km.

15 295\$*

*Transport et préparation en sus



ACURA
Optima
QUÉBEC
Voisin des Galeries de la Capitale

4901, boul. des Galeries 622-8180
(Une division de Honda Canada Inc.)

1er pour la satisfaction selon J.D. Power 1987-1988-1989-1990

sports experts sports experts sports experts sports experts

SOLD EDES

LES MARCHANDS SPORTS EXPERTS SE SONT RÉVOLTÉS ET

CHAUSSURES

20%
**DE RABAIS À
L'ACHAT DE LA
PREMIÈRE PAIRE**

25%
**DE RABAIS À
L'ACHAT DE LA
DEUXIÈME PAIRE
(à prix égal ou inférieur)**
40%
**DE RABAIS À
L'ACHAT DE LA
TROISIÈME PAIRE
(à prix égal ou inférieur)**


adidas asics BROOKS AVIA NIKE Reebok

Et beaucoup, beaucoup, beaucoup d'autres modèles en magasin.

Cette offre s'applique sur la marchandise à prix courant

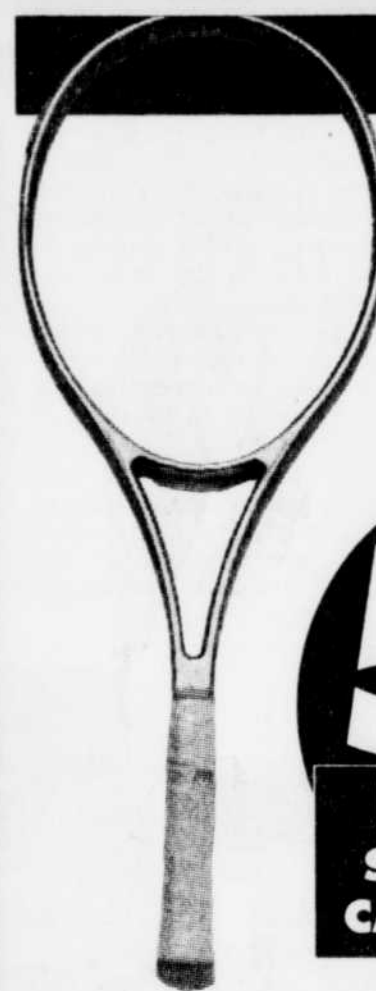
ADIDAS STAN SMITH
Chaussure de tennis
Pour homme, femme
et junior.

 Notre prix cour.
jusqu'à 44,99

adidas

**ACHETEZ
UNE PAIRE AU
PRIX RÉGULIER
ET OBTENEZ
LA DEUXIÈME**
AU BAS PRIX DE
9⁹⁹

TENNIS

prince®

50%
**DE RABAIS
SUR TOUS LES
CADRES PRINCE**
Raquette de tennis JELINEK pour junior
Notre prix cour. 29,99

16⁹⁹
13\$ de rabais
WILSON Avenger

 • En graphite • Profile large
• Système PWS • Beta Gel dans le manche
Notre prix cour. 159,99

89⁹⁹
70\$ de rabais
WILSON Staff Tour

 • En graphite • "Beta Gel" dans le manche
Notre prix cour. 149,99

99⁹⁹
50\$ de rabais

VÉLO


MCKINLEY COUNTRY 250

 • Vélo type hybride • Cadre: "Hi-tensile"
• Dérailleur: Shimano Tourney
18 vitesses SIS • Freins: Cantilevier
• Grandeurs: hommes - 18", 20", 22"
femmes - 18"

Notre prix cour. 259,99

40\$ de rabais
219⁹⁹

DISPONIBLE UNIQUEMENT À PARTIR D'AUJOURD'HUI

4
**JOURS
SEULEMENT**

sports

sports experts sports experts sports experts

sports experts sports experts sports experts sports experts sp

RÉVOLTES

ONT RACHETÉ LES MEILLEURES OFFRES DU RASSEMBLEMENT

GOLF

SACS DE GOLF DE MARQUES
• DYNATOUR • Mac GREGOR
• MIZUNO • WILSON

Notre prix cour.
de 89,99 à 119,99



de
44⁹⁹
à
59⁹⁹

1/2 prix

SPALDING

399⁹⁹

150\$ de rabais

SPALDING Centurion
• Ensemble 11 bâtons
• Bois et fers lestés
Notre prix cour. 549,99

VÊTEMENTS

O° CELSIUS



50%

DE RABAIS
SUR UNE SÉLECTION SPÉCIALE
DE VÊTEMENTS DE GOLF
ET LOISIR O° CELSIUS ET DE
VÊTEMENTS ATHLÉTIQUE ASICS



MacGregor

150\$ de rabais

MACGREGOR
Curtis Strange
• Ensemble 11 bâtons
• Bois et fers
en acier inoxydable
• Tige True Temper
"TT-Lite"
Notre prix cour. 549,99

399⁹⁹

DYNATOUR

249⁹⁹

150\$ de rabais

DYNATOUR Open
• Ensemble 11 bâtons
• Bois en aluminium
• Bois et fers lestés
Notre prix cour. 399,99

VÊTEMENTS



MCKINLEY EXPÉDITION
• Vélo tout-terrain
• Groupe: Shimano 100 GS - 21 vitesses
avec système STI, • Biopace
• Grandeurs: 18", 20", 22"
Notre prix cour. 299,99

30\$ de rabais

269⁹⁹



SPEEDO



50%

DE RABAIS
SUR UNE SÉLECTION SPÉCIALE
DE MAILLOTS SPEEDO
ET DE VÊTEMENTS
MODE ÉTÉ VUARNET

1/3

DE RABAIS
T-SHIRTS «LES MECS»
Notre prix cour. ; 19,99
2 pour 29⁹⁹

CHEZ NOS MARCHANDS SPORTS EXPERTS DU GRAND QUÉBEC!

sports experts

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à l'heure de fermeture samedi le 22 juin 1991
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas
nécessairement disponibles.

BEAUPORT

• Galerie Sainte-Anne
661-2482

CAP ROUGE

• 4286 rue Saint-Félix
653-0744

CHARLESBOURG

• Carrefour Charlesbourg
626-2157

LÉVIS

• Galerie Chagnon
835-1088

NEUFCHÂTEL

• 3845, rue Blain
843-0499

QUÉBEC

• Galerie Capitale
627-0062
• Place Fleur de Lys
529-6156

STE-FOY

• Place Laurier Mail est
658-6134
• Place Laurier Village Normand
659-4547
• 1007, route de l'Église
653-8751

ST-MARC-DES-CARRIÈRES

• 1139, boul. Dussault
268-8244

ST-RAYMOND

• 114, avenue Saint-Jacques
337-2989

sports experts sports experts sports experts sports experts sp

ÉCONOMIES ADDITIONNELLES DÉPASSANT 10 000 000 \$

TIP TOP TAILORS

PLUS DE 13 000

Vestons
sport

à partir de

59⁹⁹\$

PLUS DE 50 000

Chemises
habillées
à manches
courtes

25\$
POUR

ou 14,99 \$ chac.

PLUS DE 65 000

Chemises
habillées
en polyester
et coton
à manches
longues

35\$
POUR

ou 19,99 \$ chac.

SUPER SOLDE

NATIONAL

DE LIQUIDATION

D'ÉTÉ DE

TIP TOP TAILORS

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%
SUR NOS PRIX ORIGINAUX

Solde à tout casser

AUCUN NÉGOCIANT, S.V.P. JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.

UNE SÉLECTION SPÉCIALE DE

Shorts de bain et de style rugby

5\$ chac.

TIP TOP

PLUS DE 25 000

Complets

à partir de

129⁹⁹\$

PLUS DE 80 000

T-shirts
et shorts

20\$
POUR

PLUS DE 15 000

Pantalons
à partir de

19⁹⁹\$

PLUS DE 15 000

Vestes
tout-aller

à partir de

19⁹⁹\$

Les notaires rédigent en secret les conventions de divorce

Les notaires du Québec en sont « réduits » à rédiger des conventions de divorce en secret pour échapper à la vague de poursuites entreprises contre eux par les avocats depuis un an. Le Barreau du Québec y accuse les notaires d'exercer alors la profession d'avocat, sous prétexte que lesdites conventions aboutissent obligatoirement devant un juge.

PAR ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

C'est dans le cas des divorces à l'amiable que les notaires peuvent désormais rédiger le texte d'entente devant être soumis à l'attention du juge, selon les nouvelles prescriptions du ministère de la Justice. Et pour échapper à l'oeil inquisiteur des avocats, des notaires rédigent ces conventions anonymement, a découvert LE SOLEIL. C'est-à-dire qu'ils informent leurs clients du problème, se font payer pour le travail mais ne mettent leur nom nulle part. De sorte que le Barreau est incapable de les retracer à la lecture des rôles affichés dans les palais de justice, comme il a pu le faire jusqu'ici dans plusieurs cas.

Si des notaires agissent ainsi, c'est que non seulement des poursuites ont été intentées mais qu'un juge a même tranché en faveur des avocats dans au moins une cause.

«Discorde dans l'harmonie»

En clair, proteste la Chambre

des notaires du Québec, les avocats s'obstinent à « mettre de la discorde dans l'harmonie ». Les avocats, eux, répliquent que cette affaire est une autre tentative des notaires de gruger leur champ de pratique.

Me Jean Morin, représentant de la Chambre des notaires à Québec, admet spontanément que ces conventions anonymes existent, tout en se disant toutefois incapable d'en cerner l'étendue. « Ce qui est malheureux par-dessus tout, déclare-t-il, c'est qu'on en soit réduit à pareille situation, alors qu'on devrait pouvoir agir à ciel ouvert. »

L'obligation de se cacher empêche bien sûr le notaire de pouvoir aller devant le juge avec ses clients. « Et de les coacher comme il devrait être en mesure de le faire », déplore Me Jean Morin.

Les notaires « clandestins » qui se sont confiés au SOLEIL n'allaient évidemment pas lever leur visière dans le journal. Parmi ceux et celles qui ont agi ouverte-

ment et qui se sont retrouvés devant les tribunaux, il y a Dominique Lauzière, de Trois-Rivières, Richard Pinel, de Shawinigan, Hermel Joseph, de Paspébiac,

Francine Séguin et Johanne Pratte, de Rouyn-Noranda. Ce qui fait dire à la Chambre des notaires : curieusement, voilà un branle-bas qui ne se passe jamais

à Québec ni à Montréal.

Plusieurs notaires estiment enfin que cette guérilla des avocats vient du fait qu'ils sont une armée de plus en plus imposante à se

partager une assiette qui n'arrive pas à s'agrandir aussi vite que l'armée, malgré l'extrême judiciarisation de la société nord-américaine.

Un balcon s'effondre: huit enfants blessés

MONTREAL (PC) — Huit enfants ont été blessés, dont trois gravement, hier, lorsque le balcon sur lequel ils prenaient place a cédé sous leur poids, en plein centre-ville de Montréal.

L'accident s'est produit à l'hôtel Pierre, rue Sherbrooke Est.

Les blessés font partie d'un groupe d'une centaine d'élèves de 6^e année, de professeurs et de parents de l'école élémentaire Saint-Eugène, de Mont-Laurier, qui passent trois jours de congé à Montréal afin de célébrer la fin de l'année scolaire.

Il semble que leur voyage se fait sous le signe de la malchance puisque dès lundi, ils se sont heurtés à des portes closes en voulant visiter le Jardin botanique et l'Insectarium, à cause de la grève des cols bleus.

Le clou du voyage est une balade à La Ronde aujourd'hui. Ce

parc d'amusement était fermé hier et ils espèrent qu'il n'en sera pas de même aujourd'hui.

Hier matin, certains élèves ont voulu prendre l'air sur le balcon du deuxième étage de l'hôtel, une plate-forme d'environ deux mètres par trois mètres.

Soudain, le balcon a cédé sous leur poids.

« J'étais sur le bord de la fenêtre quand j'ai vu le balcon basculer par en arrière. Il y avait sept de mes compagnons sur le balcon. Trois d'entre eux sont tombés sur la rampe de l'escalier et un autre, qui était sous le balcon, a reçu la rampe sur lui », a déclaré Cédric Lalande.

UN PRÉARRANGEMENT AVEC LE GROUPE LÉPINE-CLOUTIER LTÉE



C'EST AVOIR L'ESPRIT TRANQUILLE
POUR LA VIE!

529-3371

LE GROUPE LÉPINE-CLOUTIER LTÉE
à la confiance des Québécois depuis 1845

TOYS "R" US



Chapeaux Gratuits* de Huggies et Toys "R" Us.



*Obtenez votre chapeau de soleil rose ou bleu gratuitement chez Toys "R" Us à l'achat de 2 emballages géants de couches Huggies pour lui ou Huggies pour elle ou Huggies Super-Minces. Ils seront couverts de la tête au pieds!

Moyennes
Grandes
Très grandes

1899
Chac.

Voir Toys "R" Us pour plus de détails. L'offre est valide tant qu'il y aura du stock.

LE PLUS GRAND MAGASIN DE JOUETS AU MONDE!

VANIER

475, rue Soumande, ville de Québec
DE L'AUTRE CÔTÉ DE LA PLACE FLEUR DE LYS DU CARREFOUR VANIER

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI ET MARDI 9h à 19h
MERCREDI À VENDREDI 9h à 21h
SAMEDI 9h à 17h



3000 POINTS
OFFERTS, CETTE SEMAINE,
DANS LE SOLEIL

Si vous êtes membre du CLUB, entrez le code suivant:

77950465

Sinon, composez sans frais,
le 1-800-563-8688.

CLUB Multi-points

LIRE

LE SOLEIL

N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI
EXCITANT!

Il est strictement interdit de reproduire (par tout moyen) les codes du CLUB MULTI-POINTS. Seuls les partenaires autorisés peuvent les reproduire. Les contrevenants seront poursuivis. 1991 Le Groupe Videotron Ltée. «Tous droits réservés»

NOTRE

SUPER SOLDE

se poursuit

de 40% à 70%

de rabais sur
toutes nos importations
de saison

Toute vente finale - Cartes de crédit acceptées

Salon Jade

PLACE LAURIER
(mail nord)

(Certains accessoires sont exclus de cette vente.)

ÉDITORIAL

Combattre l'étalement

Le phénomène de l'étalement urbain suscite beaucoup de discussions dans la région de Québec. En raison de la faible croissance démographique, son impact est bien perçu: les villes de la couronne urbaine grossissent alors que le centre périclite. On ne déserte plus seulement Québec, mais certains quartiers de Sainte-Foy.

On parle aujourd'hui, péjorativement, d'étalement alors, qu'il y a peu, on utilisait le terme de développement urbain. Il fallait, à cette époque, développer de nouveaux quartiers pour accueillir une population qui ne trouvait pas à se loger dans les secteurs urbanisés.

Les maires de Saint-Augustin et de Loretteville, MM. Denis Côté et Denis Giguère, n'apprécient guère que leurs villes soient pénalisées par le frein mis à l'étalement urbain. À leurs yeux, leur démarche porte encore le nom de développement. On lira leurs propos dans cette même page.

M. Giguère apporte une explication intéressante au goût des gens de Québec pour la banlieue. Ils travaillent majoritairement dans les services publics ou privés, dit-il, et jouissent d'un revenu suffisant pour acheter une maison, mais trop faible pour acquérir aussi un chalet dans la nature. Ils combinent alors le besoin pratique de demeurer près du travail avec celui d'un milieu de vie plus aéré et tranquille pour élever leur famille. D'où leur goût pour la banlieue.

Les deux maires reprochent à la ville de Québec de jouer sur tous les tableaux et de miser, elle aussi, sur ce goût de la banlieue. Mais ce qui est bon pour Québec, ou Sainte-Foy, ne l'est pas pour nous, déplorent-ils. On dit que Québec développe, ironise M. Côté, alors que dans le cas de la banlieue, on parle d'étalement...

Effectivement, Québec fonce dans toutes les directions. Une fois connu l'impact économique et social de l'étalement urbain, on se serait attendu à ce que la ville de Québec consacre ses efforts à des programmes d'aide à la rénovation des logements (ou à l'établissement d'un crédit de taxes pour rénovation) dans les quartiers existants. On comprend mal comment les quartiers Montchâtel et Le Mesnil aient pu voir le jour.

Récemment, des commissaires d'école de Sainte-Foy pressaient avec raison la mairesse, Mme Andrée Boucher, d'adopter un programme de soutien aux acheteurs pour éviter la désertification des secteurs plus anciens de la municipalité. Sainte-Foy a encore la possibilité de renverser la vapeur: ses vieux quartiers n'ont pas acquis une mauvaise réputation qui rebuterait les jeunes familles.

Mieux encore, les terrains y sont souvent plus grands que ceux des nouveaux quartiers et la verdure adulte plus abondante et rafraîchissante qu'en périphérie. Le problème est que les maisons sont démodées pour le goût du jour et estimées trop chères à rénover.

Le rajeunissement et la revitalisation des quartiers des villes situées sur, et à proximité, du Cap Diamant sont essentielles pour retisser la trame urbaine de la capitale. C'est là que vit la clientèle du transport en commun, par exemple. Ce service fait partie des avantages urbains que bon nombre de banlieusards découvrent petit à petit.

C'est de cette façon que la ville pourra peut-être damer le pion aux plans de développement des banlieues qui continueront, pour leur part, de bénéficier d'un réseau de transport routier exceptionnel (qui fait rêver bien des Montréalais), construit à une époque où l'on misait sur la croissance perpétuelle.

MARIE CAQUETTE

Bloc-notes

Une autre étape

Avec l'abolition de la loi qui imposait la classification de tous les citoyens en fonction de leurs origines raciales, le gouvernement d'Afrique du Sud vient de franchir une autre étape vers l'abolition totale de la discrimination extrême qui caractérisait le pays depuis des décennies.

Le calme et l'harmonie ne vont pour autant pas s'installer dans le pays: il a fallu aux États-Unis plus d'un siècle d'histoire et de civilisation pour éteindre les feux des derniers conflits raciaux sur leur territoire.

En Afrique du Sud, les trois Chambres du Parlement qui ont droit de parole et de vote — celle qui réunit les citoyens blancs pur d'origine, celle où se retrouvent les descendants des immigrants venus des Indes et celle des métis — ont surtout fait disparaître un important obstacle à la normalisation des relations du pays avec l'étranger.

Pretoria espère désormais que les sanctions imposées par la communauté internationale et qui restreignaient commerce et investissements, seront levées.

Mais les premiers habitants du territoire, les hommes et les femmes des différentes communautés dont la peau est noire, constituent la majorité de la population du pays et n'ont toujours pas voix au chapitre. Malgré le prestige moral d'un Nelson Mandela, malgré les violences des divers mouvements anti-apartheid qui n'arrivent pas à s'unir pour obtenir, chez eux, la reconnaissance et le respect des droits de tout être humain.

Une lutte sourde et aveugle divise cette collectivité, noyauté par tous les courants idéologiques. Devant une bien hypothétique accession au pouvoir légitime, on s'entretient comme au Moyen-Âge au lieu de s'entendre sur les moyens à prendre pour réaliser ses objectifs.

Il ne faut pas s'étonner d'entendre les extrémistes blancs qui redoutent les changements que signifierait l'égalité pour tous, crier à la trahison et dénoncer ceux qui, sous la gouverne d'un Frederik de Klerk dont la pensée a dû s'adapter à une réalité nouvelle, ont appris à jeter du lest.

Seule la réprobation manifeste et un certain ostracisme des grandes puissances ont pu vaincre les résistances; pour retrouver sa place parmi elles, l'Afrique du Sud devait réformer les plus intolérables de ses lois. Quelques pas ont été franchis mais le plus difficile du chemin reste à faire. La communauté mondiale ne doit pas l'oublier.

MARTINE R. CORRIVAULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDÉditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSVice-président exécutif:
DENIS CLICHE

Point de vue

L'étalement urbain est profitable à Québec

par Denis CÔTÉ

Depuis quelque temps, des organismes publics comme la ville de Québec, la CECQ (Commission des écoles catholiques de Québec) et la CTCUQ (Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec) pointent du doigt le terrible fléau qui les afflige: l'étalement urbain.

Chiffres à l'appui, ils sont en train de nous démontrer le constat de leur échec plutôt que les causes...

La migration de la population urbaine centrale vers la banlieue n'est pas d'aujourd'hui. Déjà au début de la colonie, la population faisait pression auprès du gouverneur pour que celui-ci ouvre de nouvelles concessions pour leur permettre d'aller élever leur famille convenablement dans des milieux propices au travail et à la saine éducation.

D'un autre côté, Québec y trouvait son compte; les habitants fournissaient farine, viande et bois de chauffage (qu'il était impossible de produire en milieu urbain). Plusieurs siècles après, dans un mémoire présenté à la Commission Lapointe (1987) sur l'avenir de la capitale, 11 villes font état du même apport positif vers la ville-centre.

Les revenus que cette dernière tire des taxes d'amusement, taxes d'affaires des commerces et restaurants où les banlieusards dépensent leur argent, sont supérieurs aux dépenses qu'ils engendrent.

Récemment, la ville de

Sainte-Foy optait pour le stationnement alternatif aux abords des commerces.

En réponse à un citoyen qui argumentait que cette mesure allait favoriser l'étalement urbain, la mairesse a répondu que si les taxes résidentielles étaient basses à Sainte-Foy, c'était justement parce que les commerces contribuent pour plus de 50 % aux revenus de la ville. On en conclut qu'il faut faire de la place à la majorité de la clientèle, donc les gros payeurs de taxes: les citoyens des autres villes...

La réforme de la fiscalité municipale annoncée par le ministre Claude Ryan, ainsi que celle effectuée au niveau des commissions scolaires il y a plus d'un an, commencent à faire comprendre aux citoyens, le coût réel des services offerts par leurs gouvernements locaux.

Mal analysée au départ, les grandes villes ont crié: « Bravo à cette réforme! » « La banlieue et les régions vont en prendre pour leur compte! ». Les chambres de commerce locales les ont rapidement réveillées.

C'est vrai, la facture des transferts aux municipalités sera plus lourde pour les grands centres urbains. Devant ce fait, et n'ayant pas d'arguments valables, on pointe du doigt l'étalement urbain. Pourtant, plusieurs grandes villes en ont tiré parti...

Les gens ont cherché une résidence qui serait pratique pour le travail, mais aussi pour la détente et pour élever leur famille. Les villes de banlieue de la rive nord ont répondu à leur aspiration.

Devant cette désertion du centre, et sous l'influence des grandes villes, la CUQ a imposé aux municipalités des contraintes d'aménagement. La population a répondu en allant s'installer sur la rive-sud. Québec a répondu par les développements Montchâtel et du Mesnil, et Sainte-Foy par celui Des Sources.

Elles auront finalement compris que l'étalement dans leur propre territoire était avantageux. Pardon, c'est du développement puisque le terme étalement n'est réservé que pour qualifier le développement chez les villes voisines. L'éloignement du centre urbain est pourtant le même...

Personne n'étant prophète dans son propre pays, il aura fallu attendre un montréalais, le président du groupe SNC, Guy Saint-Pierre, pour se faire dire que la région ne pouvait plus compter sur le gouvernement ou les entreprises de services pour fournir les emplois nécessaires à nos enfants qui sortent des écoles. On a créé de grands espaces aux abords de l'autoroute de La Capitale pour les entreprises de services.

Résultat, le centre urbain s'est vidé de ses commerces. « On ne peut créer plus que ce qui est nécessaire! » (...)

Malgré le fait que certains maudissent l'étalement urbain, ils prônent pour un esprit régional. Certains équipements, comme le Colisée et le centre des Congrès, se voient maintenant qualifiés de « régional ». Pourtant seule la ville-centre a le droit de posséder de tels équipements.

ments sur son territoire; cela sera sûrement corrigé à l'adoption du prochain schéma d'aménagement.

Il semble que déficitaire et régional soient des synonymes. Le parc industriel régional de Saint-Augustin était aussi déficitaire avant son transfert de la CUQ à Saint-Augustin (...)

La CECQ a constaté que sa clientèle diminuait au profit de la périphérie: C'est un constat troublant et un message direct aux planificateurs urbains... Les jeunes familles avec des enfants semblent boudier tous ces services au profit de plus grands terrains résidentiels, des espaces verts, du taux de criminalité plus bas en banlieue, finalement une vie familiale saine et tranquille.

L'étalement urbain est donc un résultat. Les causes en sont nombreuses et justifiées soit par les gestes posés par le passé, soit simplement par la mentalité et le goût des gens qui résident dans notre région.

Au lieu d'aller à contre-courant de la tendance régionale, tirons-en les avantages en donnant à nos concitoyens ce qu'il faut pour qu'ils demeurent avec nous: l'opportunité de travailler et la qualité de vie.

Vouloir déplacer les remparts de Québec aux limites de Saint-Augustin et de Beauport, ne résoudrait en rien l'exode de la population. Déjà qu'il y a plusieurs barrières à franchir pour les investisseurs étrangers, n'enlevons pas une de plus (...)

M. Denis Côté est maire de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Québec devra abandonner son égocentrisme

par Denis Giguère

En déposant son règlement 1212, décrétant l'annexion de Neufchâtel-Nord, la Ville de Loretteville répondait à la demande des citoyens de ce secteur qui, par dépit, et après de nombreuses demandes infructueuses adressées à la Ville de Québec, n'avaient plus le choix: quitter Québec pour se joindre à une ville où leurs aspirations minimales en tant que citoyen seraient reconnues et respectées (...)

C'est à bon droit, que les citoyens de Neufchâtel-Nord tout comme ceux de Duberger, Les Saules et Charlesbourg-Ouest réclament et exigent les mêmes services en quantité et en qualité que ceux dispensés dans Limoilou, Montcalm ou ailleurs dans la même ville (...)

Lorsque le regroupement de Neufchâtel-Nord, Les Saules, Duberger et Charlesbourg-Ouest s'est effectué en 1969-1970, toute la population s'associait

dans le même objectif soit de se doter de services égaux en devenant citoyen à part entière d'une même ville.

Peut-on aujourd'hui blâmer une population qui, vingt ans plus tard, attend toujours son dû? (...)

Ne vouloir qu'une seule ville dans la région m'inquiète. Faire une grosse ville pour qui? L'individu y trouvera-t-il encore sa place? Y aura-t-il encore droit de parole? Sera-t-il encore écouté et considéré? (...)

Au lieu de vouloir gober la région, pour faire une supercité qu'on ait donc l'esprit plus ouvert, qu'on fasse preuve d'imagination et de rigueur dans nos démarches (...)

Si une industrie s'installe à L'Ancienne-Lorette, à Vanier ou ailleurs dans la région, je dis bravo! Toute la région bénéficiera des retombées économiques ainsi produites autant Québec que Sainte-Foy. Est-il pour autant nécessaire de s'approprier le territoire de ces villes?

En certains endroits, on semble ignorer que plus les municipalités grandes et petites d'une région seront dynamiques, plus elles y trouveront leur lot, y compris les villes « centre » (...)

L'étalement urbain qui coûte si cher à Québec, souvenez-vous que c'est après avoir été regroupées à Québec que les villes de Neufchâtel, Les Saules, Duberger et Charlesbourg-Ouest se sont autant développées, laissant un trou béant en plein centre, soit Lebourgneuf et le Mesnil. N'était-ce pas là de l'étalement urbain?

La voie de la facilité et le manque de rigueur a conduit Québec là où il est et pire encore, il aggrave sa situation en continuant d'ouvrir de nouvelles rues dans le secteur Montchâtel et ailleurs, pourtant au même niveau que Neufchâtel-Nord. Faire supporter l'odieuse de l'étalement urbain par les villes voisines, faut le faire! (...)

Où se situe la limite de l'étalement urbain? Lévis? Charny?

Lac-Beauport? Neuville? On ne sait pas trop. Ce qui est certain, cependant, c'est qu'on utilise cette notion pour freiner le développement des villes en périphérie (...)

En définitive, Québec s'est placée elle-même dans un cul-de-sac tant face à une partie de sa population qu'au plan régional et n'aura pas d'autre choix que d'abandonner son égocentrisme pour s'ouvrir à ses partenaires régionaux pour le mieux-être et l'essor de la population de la région.

La demande d'annexion formulée par les résidents de Neufchâtel-Nord constitue un cri d'alarme pour la région et j'en conviens (...)

Que les élus de la grande ville acceptent le dialogue avec ses voisines sans les agresser et avec l'esprit ouvert (...). Peut-être alors sera-t-elle reconnue comme Capitale.

M. Giguère est maire de Loretteville.

Le torchon brûle entre Mikhaïl Gorbatchev et Pavlov

MOSCOU (d'après AFP, AP, NYTNS et Reuter) — Un conflit de compétence est né hier entre le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev et son premier ministre Valentin Pavlov et a suscité de vifs débats au sein de la direction soviétique, faisant dire à certains députés réformateurs qu'« une tentative de la droite d'éloigner M. Gorbatchev des affaires » était actuellement en cours.

Ce conflit est né après que M. Pavlov eut demandé lundi des « pouvoirs spéciaux » pour gouverner. Le premier ministre exige essentiellement la faculté de présenter des projets de loi, et l'application par les pouvoirs locaux des décisions du gouvernement « dans le domaine économique et social », sans tenir compte des instructions des autorités républicaines, avec la simple obligation « d'informer le président et le parlement ».

Or de tels pouvoirs ont déjà été accordés au chef de l'Etat soviétique, ils permettent de faire appliquer des décrets urgents sans les soumettre au président ou au Parlement.

S'il obtenait gain de cause, cela équivaldrait à laisser le président soviétique sur la touche tandis que « le Cabinet du premier ministre deviendrait un nouveau pôle du pouvoir politique et économique » a affirmé le juriste réformateur Sergueï Ryabchenko à l'agence Tass.

Valentin Pavlov a déclaré qu'il avait demandé les pleins pouvoirs parce que M. Gorbatchev était trop occupé par la gestion quotidienne des affaires gouvernementales.

« Je n'ai pas discuté avec le président la question de ces pouvoirs extraordinaires », a précisé M. Pavlov, renforçant l'impression que des frictions existent actuellement entre lui et le président Gorbatchev. D'autant qu'auparavant, le ministre avait déjà émis de sérieuses réserves à propos de l'aide internationale à l'URSS.

« Il ne faut pas dramatiser, on ne peut pas parler d'opposition entre MM. Gorbatchev et Pavlov », a estimé hier le porte-parole du président soviétique, M. Vitali Ignatenko.

Il a toutefois reconnu que le premier ministre n'avait pas consulté le président, et minimisé la

portée de cette requête de « pouvoirs spéciaux » en soulignant qu'il n'y avait là « rien de terrible ».

Ce souci de ne pas dramatiser n'est pas partagé par tout le monde. Au cours d'une réunion à huis-clos lundi après-midi au Soviet suprême, le chef du KGB Vladimir Krioutchkov, le ministre de la Défense le maréchal Dmitri Iazov et le ministre de l'Intérieur Boris Pougov ont pris position en faveur des pouvoirs spéciaux à M. Pavlov, a indiqué hier un député qui a requis l'anonymat.

Tous les débats de la matinée au parlement soviétique ont tourné autour de cette question, et un député du groupe inter-régional (réformateur), Sergueï Riabchenko, a estimé qu'une « tentative coordonnée est en cours de faire passer l'idée que le résident (Gorbatchev) est devenu incapable d'accomplir son devoir ».

« C'est un essai d'éloigner (Mikhaïl Gorbatchev) des affaires, qui vient de la droite et peut avoir des conséquences politiques tragiques », a-t-il ajouté à la tribune.

Du côté des conservateurs, majoritaires au parlement soviétique, M. Gorbatchev a été durement attaqué par le groupe extrémiste Soyouz. « Le président n'a plus le droit de conserver les pleins pouvoirs que nous lui avons attribués. Nous devons les lui reprendre et les attribuer à quelqu'un d'autre », s'est exclamé Evgueni Kogan, un des ténors de Soyouz, qui a réclamé « un Congrès extraordinaire des députés du peuple d'URSS » (assemblée élargie) en juillet.

Plusieurs autres députés conservateurs ont souligné cette « distance » entre le premier ministre et le président, estimant que la direction du pays était divisée en « deux camps » : d'un côté le parlement et le gouvernement, « paralysés par le président », de l'autre le chef de l'Etat et le « groupe de Novo-Ogarievo ». C'est à Novo-

Ogarievo près de Moscou, dans la résidence d'été du président Gorbatchev, que se poursuivent les négociations avec les dirigeants des républiques pour le renouvellement du Traité de l'Union.

Le quotidien du soir Les Izvestia souligne mardi que « pour la

première fois dans l'histoire du pays un chef du gouvernement essaye, en contournant le président, (...) d'obtenir une part des pleins pouvoirs de ce même président ».

M. Gorbatchev, dont la présence est réclamée en vain depuis deux jours au Soviet suprême, a

fait transmettre un message aux députés hier après-midi, alors que se déroulait une nouvelle séance à huis-clos. Selon un député ayant requis l'anonymat, le président a assuré qu'il était « au courant de la situation au parlement », mais qu'il priait les députés de n'adop-

ter aucune décision avant son intervention, qui aura lieu « dès qu'il pourra se libérer ».

Le parlement soviétique a reporté à vendredi sa décision sur les « pouvoirs spéciaux » réclamés par le premier ministre Pavlov.

Baker plaide pour une communauté allant de Vladivostok à Vancouver

BERLIN (d'après AFP) — Le secrétaire d'Etat James Baker a proposé hier de donner plus de consistance à la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), seul organisme à associer à la fois l'Europe et l'Amérique du Nord, pour en faire « une communauté euro-atlantique, de Vancouver à Vladivostok ».

Les États-Unis ont ainsi donné le coup d'envoi de la réunion aujourd'hui et demain à Berlin du premier conseil ministériel de la Conférence sur la Sécurité et la coopération en Europe (CSCE), en lui fixant un objectif ambitieux.

Cette rencontre des ministres

des Affaires étrangères de 34 pays d'Europe et d'Amérique du nord à Berlin, ville symbole de la réconciliation de l'Europe, constitue le premier test important du fonctionnement de la nouvelle CSCE, renouée pour faire face à l'après-guerre froide.

Elle devrait être marquée par

l'entrée dans la CSCE de l'Albanie, qui s'était tenue à l'écart depuis le lancement du processus en 1975 et avait obtenu le statut d'observateur l'an dernier. Pour la première fois depuis la Seconde guerre mondiale, l'Europe sera ainsi rassemblée toute entière.

Conçue en 1975 à Helsinki, la CSCE a été ressuscitée l'année dernière pour assurer à l'URSS qu'elle garderait une voix dans l'avenir de l'Europe après la chute du rideau de fer et la réunification de l'Allemagne.

Elle offrait aussi aux nouvelles démocraties d'Europe de l'Est une structure d'intégration après la disparition des deux blocs, alors que les organisations existant, comme l'OTAN et la CEE ne sont pas appelées ou disposées du moins dans un avenir proche à les accueillir.

Les États-Unis étaient à l'origine peu enthousiastes pour cette CSCE encombrante, comptant 34 pays, y compris des États comme Malte et Monaco, à l'heure où ils voulaient s'assurer de l'avenir de l'OTAN.

L'une des préoccupations dominantes en l'Europe est la montée des tensions nationalistes, ethniques ou religieuses, qui menacent d'éclatement les États existants, dont la crise yougoslave est l'exemple le plus criant.

La CSCE possède déjà un centre de prévention des conflits, basé à Vienne, que les 34 ministres devraient renforcer. Mais ce centre n'est appelé à connaître que des disputes entre États, dont l'histoire des Balkans est riche.

Pour répondre aux crises internes aux États, les États-Unis, avec l'Allemagne, proposent d'instaurer des « réunions d'urgence » de la CSCE au niveau des hauts fonctionnaires, à la demande d'un groupe de pays signataires dont le quorum devra être décidé à Berlin.

La CSCE fonctionnant par consensus, les recommandations des réunions d'urgence ne sauraient s'imposer à l'Etat en crise, mais elles démontreraient la préoccupation de tous les participants devant une évolution alarmante d'une situation interne.

Dans le cas précis de la Yougoslavie, M. Baker doit se rendre demain à Belgrade pour faire savoir l'opposition de Washington à une désagrégation de la fédération. « Nous pensons qu'il sera difficile d'entretenir le respect des droits de l'Homme et la transition vers l'économie de marché si le pays éclate », a-t-il expliqué lundi soir.

Le secrétaire d'Etat reconnaît que sans l'Union soviétique « la nouvelle architecture » qu'il envisage resterait incomplète.

« La porte de la communauté Euro-atlantique est ouverte. Mais les Soviétiques sont les seuls à pouvoir décider d'en franchir le pas », a-t-il déclaré.

Seules la concrétisation du pluralisme en Union soviétique et sa transformation en économie de marché peuvent ancrer l'URSS dans cette nouvelle structure, a-t-il souligné en substance.

Victoire électorale des islamistes en Cisjordanie

HEBRON, Cisjordanie occupée (d'après Reuter) — Des islamistes ont pris mardi le contrôle de la Chambre de commerce d'Hébron, à l'occasion des premières élections organisées en Cisjordanie occupée depuis 15 ans.

Emmenée par l'homme d'affaires Hachem Natche, la Liste islamique a remporté six des 11 sièges en jeu à la Chambre de commerce. Quatre autres sièges sont revenus à des partisans de l'Organisation de libération de la Palestine. Le dernier est occupé par un candidat indépendant.

L'élection, à laquelle participaient 1500 entrepreneurs, artisans et commerçants, était considérée comme un test dans

la perspective d'élections municipales futures en Cisjordanie, territoire sous occupation israélienne depuis 1967.

Les nationalistes palestiniens avaient prédit la victoire des partisans de l'OLP, organisation interdite par Israël.

La Cisjordanie n'a plus connu d'élections municipales depuis 1976. Les autorités israéliennes ont depuis limogé la plupart des maires palestiniens élus pour les remplacer par des fonctionnaires nommés.

PROMOTION DÉCORATION

STORES MICRO HORIZONTALS

P.V.C. 1/2 po. de Kirsch
Première qualité

50%

Prix courant	Prix spécial	Prix courant	Prix spécial
20x45 -- 15,39 --	7,69	20x64 -- 21,99 --	10,99
24x45 -- 20,99 --	10,49	24x64 -- 25,29 --	12,64
30x45 -- 26,59 --	13,29	30x64 -- 29,89 --	14,94
36x45 -- 31,99 --	15,99	36x64 -- 35,19 --	17,59
40x45 -- 36,29 --	18,14	40x64 -- 40,29 --	20,14
48x45 -- 41,99 --	20,99	48x64 -- 47,29 --	23,64

Bien d'autres grandeurs Couleurs champagne/ blanc

DOUILLETES ET COUVRE-ÉDREDONS

En magasin
Douillettes et ensembles de douillettes en percale, en chintz et poly-coton.
Unis ou imprimés-mode et à motifs pour enfants.

20 à 33 1/3%

Prix courant jusqu'à 234.99\$
Prix spécial à partir de 23.99\$ (sauf achats spéciaux)

STORES VERTICAUX BOUCLAIR

GRANDE QUALITÉ À MEILLEURS PRIX!
VALENCE GRATUITE!

NOUS FABRIQUONS VOS STORES SUR MESURE!

En P.V.C. 2 po. et 3 1/2 po.
Unis à rayures
contrastantes et gaufrés
GRAND CHOIX DE STYLES ET DE COULEURS!

20%
sur le modèle NEPTUNE
seulement. En P.V.C. 3 1/2 po.

48 h.

BOUCLAIR DÉCORATION
stores, couvre-lits,
draperies, tapisserie,
tissus décoratifs
SERVICE À DOMICILE
GRATUIT

ACCESSOIRES DE SALLE DE BAINS

-Tous les rideaux de douches
-Toutes les serviettes (sauf sur achats spéciaux)
-Tous les accessoires de salle de bains

20%

DRAPERIES

Voilages, douillettes, couvre-lits, tissus décoratifs et à recouvrement aux imprimés somptueux.

Sur commande ou en magasin.
SALETEX, GAUVREAU, BEAUDRY, CAYA, PARK AVENUE ET VAL ABEL

20 à 30%

LIQUIDATION Plus de 10 000 stores !!!

HORIZONTALS P.V.C. ALUMINIUM 1 po.
Grand choix de couleurs et de grandeurs.
Jusqu'à épuisement de la marchandise

2 99
À partir de

STORES VERTICAUX PORTE-PATIO P.V.C.

Valence incluse
Grandeur 75 X 84
COUVRE BIEN PORTE-PATIO DE 6 PIEDS.
Lamelles d'épaisseur supérieure. Résistent bien à la chaleur.
Choix de couleurs

39 99
À partir de

Jusqu'au 22 juin

Ouvert mercredi, jeudi et vendredi jusqu'à 21h
Sauf aux Galeries de la Capitale

STE-FOY
653-6780

LÉVIS
833-4210

NEUFCHÂTEL
843-9330

La maison
Bouclair

GALERIES DE LA
CAPITALE 628-8760

VANIER
681-0644

BEAUPORT
661-1345

Le Pinatubo s'apaise, les pillards prennent la relève

MANILLE - Des scènes de pillage et de vols de nourriture se sont produites dans les régions des Philippines dévastées par le volcan Pinatubo alors que le bilan des pertes s'élevait hier à 146 morts, selon des sources officielles.

Le volcan, situé à 80 km au nord de Manille, s'est calmé depuis dimanche après-midi mais les spécialistes maintiennent l'état d'alerte.

Des groupes de personnes affamées ont pillé des magasins d'alimentation à Angeles, la ville jumelle de la grande base aérienne américaine de Clark, qui a été durement touchée par les pluies de cendres survenues le week-end dernier, selon des témoins.

Quinze personnes accusées d'avoir volé des centaines de porcs dans une ferme ont été arrêtées, selon la presse locale. Des soldats philippins ont dû tirer en l'air pour faire fuir des personnes qui tentaient de voler des voitures.

« Des vols » ont été signalés sur la base de Clark, a indiqué sans précision le porte-parole de l'ambassade des États-Unis Stanley Schrager.

Il existe « des problèmes d'alimentation » dans les centres de réfugiés, a reconnu Lina Laygo, haut fonctionnaire au ministère des affaires sociales mais le gouvernement s'emploie à améliorer la distribution des secours d'urgence.

Quelque 300 000 personnes, sont déplacées et 80 000 d'entre elles ont gagné Manille, selon les sources officielles. Seize mille militaires américains et leurs familles ont pour leur part été évacués de la base aérienne de Clark vers celle, navale, de Subic Bay.

Les États-Unis et le Japon ont annoncé des secours d'urgence en nourriture et engins de terrassement notamment.

L'aéroport de Manille est resté fermé hier, les équipes de nettoyage s'employant à évacuer le sable volcanique qui s'est répandu partout dans la capitale et s'envole en tourbillons au moindre souffle de vent.

Le nuage volcanique a été enregistré jusqu'au sud du Vietnam et à Singapour, situé à 2500 km.

Le trafic aérien pourrait reprendre aujourd'hui, selon certaines compagnies aériennes.

Le porte-avions USS Midway et son groupe d'escorte sont en route venant du Japon pour aider à évacuer les 20 000 membres des familles de militaires que Washington a décidé de rapatrier aux États-Unis.

L'institut philippin de volcanologie (Phivolcs) a envisagé hier de réduire le niveau d'alerte qui crée

une zone interdite de 40 km autour du volcan. Mais les spécialistes ont préféré attendre les résultats d'études complémentaires.

Selon un spécialiste, le Pinatubo a éjecté depuis samedi plus d'un kilomètre-cube de débris et roches en tous genres, ce qui diminue le risque d'une éruption cataclysmique dans le court terme.

Selon les premières estimations, les dégâts dépassent 100 millions de dollars et plus de 13 000 hectares de la meilleure terre à riz des Philippines sont recouverts de 15 cm de boues volcaniques.

L'évacuation partielle des bases américaines est également un coup dur pour l'économie des provinces concernées, les Américains dépensant quelque 300 millions de dollars en achats divers chaque année.

Enfin, un communiqué du Front Démocratique National, contrôlé par le PC clandestin des Philippines accuse les États-Unis et le gouvernement de mettre en danger les habitants en refusant de confirmer la présence d'armes nucléaires sur les bases américaines, qui pourraient présenter un danger en raison de l'éruption.

« Aucun système d'armes n'est en danger, et il n'y a aucun risque qu'aucune activité volcanique ne déclenche une réaction de quel que système d'armes que ce soit », a répliqué le porte-parole de l'ambassade des États-Unis.

Au Japon, entretemps, le mont Unzen a connu cinq nouvelles éruptions hier et a continué à cracher des cendres jusqu'à 2000m d'altitude.

On ne signalait ni victimes ni dégâts, a déclaré Hiroshi Miyata, de l'Observatoire Unzen. Trente-neuf personnes avaient péri dans une avalanche de cendres et de roches en fusion le 3 juin dernier.

Poussées par le vent, les cendres ont recouvert la ville d'Obama, de l'autre côté de Shimabara. Obama s'était retrouvée pour la première fois lundi recouverte de cendres. Toutefois, la pluie de cendres n'a pas donné lieu à des évacuations.

Susumu Saito, de l'Agence centrale météorologique, a précisé que 17 secousses, dont six ont apparemment provoqué des flots pyroclastiques de roches brûlantes, de gaz et de cendres, ont été enregistrées mardi. Des dizaines d'autres avaient été enregistrées les jours précédents.

GRANDE VENTE DE STORES

jusqu'au 29 juin



ACHETEZ 1 STORE VERTICAL ET OBTENEZ-EN 1 AUTRE GRATUIT*

ACHETEZ-EN 2 OBTENEZ-EN 2 GRATUITS*

ACHETEZ-EN 4 OBTENEZ-EN 4 GRATUITS*

ACHETEZ-EN 6 OBTENEZ-EN 6 GRATUITS*

ACHETEZ-EN 8 OBTENEZ-EN 8 GRATUITS*

Plus vous achetez Plus vous épargnez

* L'article gratuit doit avoir une valeur égale ou inférieure à l'article acheté. Sur marchandises sélectionnées.



SUPER SPÉCIAL PORTE-PATIO

3 1/2". Vinylo Écono 72" x 84".

PRIX TI-FRÈRE 39⁹⁹\$

STORES HORIZONTAUX

Vinylo ou aluminium. Choix de 24 grandeurs en stock.

À PARTIR DE 64⁹⁹\$

• Tringles garanties à vie.
• Service d'installation.
• Techniciens d'expérience.
• Service de livraison.

AUSI DES CENTAINES D'AUTRES SPÉCIAUX PAR TOUT LE MAGASIN

INSTALLATION GRATUITE*

Achetez un store vertical en stock et obtenez l'installation gratuitement.

* Sauf les stores Écono

STORES PLISSÉS

En dentelle.

RÉDUIT DE 50% jusqu'à épuisement des stocks

MEILLEUR PRIX SUR MARQUES RECONNUES

Les marques les plus réputées à meilleur prix, c'est garanti!

• LEVELOR
• DRACO
• HUNTER DOUGLAS
• HOLLICAN
• ALTEX
• S.V.M.

STORES VERTICAUX "PRESTIGE" ET "SATURNE"

3 1/2" ou 2" de largeur. PVC décoratif, ligne. Choix de couleurs.

RÉDUIT DE 20% jusqu'à épuisement des stocks

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

215, boulevard Hamel 681-6023 (face à l'Hôpital Christ-Roi)

ti-frère

SERVICE À DOMICILE GRATUIT

En Bref

■ Nouveau cabinet en Algérie

ALGER (AP, Reter et AFP) — L'Algérie a enfin un gouvernement. Le cabinet de Sid Ahmed Ghazali est entré en fonctions hier à Alger, remplaçant celui de Mouloud Hamrouche qui avait été limogé le 5 juin lors de la proclamation de l'état de siège au plus fort des manifestations intégristes pour une république islamiste. La nouvelle équipe est composée de personnalités relativement inconnues. L'absence au sein de l'équipe de dirigeants des partis ou de personnalités proches des fondamentalistes a été très remarquée. Le Front islamique du salut (FIS) a néanmoins fait bon accueil au nouveau gouvernement algérien, le jugeant « politiquement neutre » et estimant qu'il consacrait « la détente politique ».

la Baie

CORRECTIONS

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier "Solde d'été" (rota 54), publié par la Baie, le mercredi 19 juin 1991.

Page 3, Article 1 (tailles fortes). Délai. Page 7, Articles 5, 10 et 15. Délai. Article 11. Non offert.

Page 8, Article 7. On aurait dû lire: COUCHETTE SUPER KID COMPACTE. Article 8. On aurait dû lire: CHOIX DE TENUES COORDONNÉES DE MARQUES RECONNUES. Articles 12 et 15. Non offerts.

Page 10, Articles 1 et 4. Non offerts. Page 11, Articles 3, 4 et 6. Non offerts. Page 12, Article 1. Délai. Article 14. Non offert.

Page 13, Articles 11 et 12. Délai. Article 17. Non offert. Page 14, Article 16. Non offert. Articles 17, 18 et 22. Délai.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et contretemps.

Venez goûter la fraîcheur de la mer!



LA SALADE DE CREVETTES DE MATANE

Combinaison de brocoli, céleri, oignon, chou-fleur, crevettes de Matane, servie sur laitue, le tout accompagné de carotte, concombre, tomate, oeu, raisins, sauce cocktail et rôties de pain de blé.

7,95\$



Marie Antoinette

OUVERT 24 HEURES

QUÉBEC

ET DANS TOUS LES MARIE ANTOINETTE AU QUÉBEC

L'ENTRÉE DE CREVETTES DE MATANE

Délicieuses crevettes de Matane servies sur laitue, accompagnées de sauce cocktail, citron et persil.

4,95\$

LE 19^e RESTAURANT MARIE ANTOINETTE: CHICOUTIMI

Ouverture le 11 juin